

# Trois narcotrafiquants interceptés à Tlemcen

Page 24

LES PROTESTATAIRES DÉNONCENT  
DES PROJETS TOURISTIQUES

Marche  
contre la  
«débauche»  
à Béjaïa

Page 5

LE JEUNE

N° 5952 - LUNDI 11 DÉCEMBRE 2017

# INDEPENDANT

www.jeune-independent.net

direction@jeune-independent.net

LIGUE 1 MOBILIS

Le CRB  
de mal  
en pis

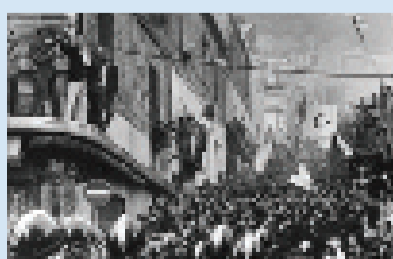
Page 13

## LE TROISIÈME EN SIX MOIS ET 12 MINISTÈRES CONCERNÉS VERS UN PROFOND REMANIEMENT DU CABINET OUYAHIA

*Tous les regards sont braqués, ces derniers jours, sur le Palais d'El Mouradia. Après la fin des élections communales et de wilaya et l'installation, presque à la hussarde, des nouveaux maires et autres P/APW, les milieux politiques et diplomatiques sont sur le qui-vive. Ils s'attendent ainsi à une imminente décision du président Abdelaziz Bouteflika sur un changement de l'actuel composante de l'exécutif du Premier ministre Ahmed Ouyahia. Page 3*



11 DÉCEMBRE 1960  
LA RÉPONSE DU  
PEUPLE À DE GAULLE



KAOUANE AU FORUM D'ECHAAB

LA PRESSE  
ALGÉRIENNE  
EST NÉE DANS  
LES MAQUIS

Page 2



LES VACANCES D'HIVER DES  
ALGÉRIENS COMPROMISES

FLAMBÉE  
RECORD  
DE L'EURO

Page 5



## MANIFESTATIONS DU 11 DÉCEMBRE 1960

Un événement historique  
exceptionnel



**L'UNIVERSITAIRE** Saïdi Meziane a indiqué à Alger que les manifestations du 11 décembre 1960 étaient une réponse au plan du général de Gaulle visant à étouffer la guerre de libération. Enseignant d'histoire à l'École normale supérieure de Bouzaréah, M. Saïdi a précisé, lors d'une conférence animée au Musée central de l'armée, que ces manifestations «ont été une réponse au plan du général de Gaulle visant à étouffer la guerre de libération».

De Gaulle a essayé de sortir la France du borbier algérien, en proclamant d'abord le droit des Algériens à l'autodétermination, puis à travers son slogan «l'Algérie pour les Algériens», mais toujours d'un point de vue gaulliste en faveur d'une place pour les colons en Algérie à travers une autonomie et une union fédérale dépendant de la France, a-t-il expliqué. Ces manifestations «organisées par les dirigeants de la zone libre d'Alger» ont été déclenchées pour souligner l'attachement du peuple algérien à sa direction politique, à savoir le Front de libération nationale (FLN) et sa branche armée, l'Armée de libération nationale (ALN), a ajouté cet universitaire.

Les manifestants, rappelle M. Saïdi, ont brandi des slogans tels que «vive l'Algérie musulmane», «l'Algérie indépendante», «libérez les 15 détenus», ainsi que d'autres appelant à l'indépendance de l'Algérie.

Pour sa part, le directeur du Musée central de l'armée, le colonel Mourad Chouhan, a indiqué que les événements du 11 décembre 1960 étaient le prolongement du 1er novembre 1954, rappelant que le peuple algérien était sorti pour dire «non à la France en Algérie et oui pour l'indépendance», des messages, a-t-il rappelé, destinés à l'occupant français.

Une exposition de photos et de livres historiques documentant le soulèvement populaire du 11 décembre a été organisée en marge de cette conférence à laquelle ont assisté des officiers, des étudiants et des journalistes.

Les manifestations du 11 décembre 1960 sont une station historique importante dans le processus de la révolution algérienne. Les Algériens étaient sortis dans les rues et les villes algériennes en brandissant l'emblème national pour exprimer leur rejet des plans du général De Gaulle et renverser la thèse de «l'Algérie française».

La visite de De Gaulle en Algérie, précisément dans la wilaya d'Alger à Aïn Témouchent le 9 décembre 1960, pour superviser personnellement la mise œuvre de ses plans, avait été à l'origine du déclenchement de ces manifestations.

Les manifestations sont parties du quartier de Belcourt (actuellement Belouizdad) avant de s'étendre aux quartiers d'El Madania, Bab El Oued, El Harrach, Bir Mourad Rais, Kouba, Birkhadem, Diar Essaada, La Casbah et Oued Koriche. Un comité d'organisation a été créé dans chaque quartier. Les manifestations se sont alors étendues aux autres villes algériennes.

M.D.

## 11 DÉCEMBRE 1960

# La réponse du peuple à De Gaulle

*Tout a commencé le 9 décembre 1960 lorsque le Général De Gaulle, président de la République française, en visite à Aïn Témouchent pour tenter de sortir la France du « borbier algérien », avait proclamé d'abord «le droit des Algériens à l'autodétermination », puis son slogan « L'Algérie pour les Algériens ».*



**C**ependant cela restait toujours d'un point de vue gaulliste car en faveur d'une place pour les colons en Algérie, et ce à travers une autonomie et une union fédérale dépendant de la France.

Il n'était donc pas question d'une indépendance totale, d'une véritable souveraineté pour l'Algérie. Le niet des Algériens quant à une Algérie sous tutelle française avait pris corps, non seulement dans cette ville de l'Ouest algérien mais dans la quasi-totalité du pays. Ce fut l'étincelle qui se propagea pour aboutir aux grandes manifestations du 11 décembre 1960. M. Abadou, secrétaire général de l'Organisation nationale des moudjahidines (ONM), en visite samedi à Aïn Témouchent, a souligné que cet événement historique exceptionnel a contraint l'Etat colonial français à revoir ses calculs, « ceux de pouvoir faire échec à la Révolution, notamment devant la pression sur la scène internationale et l'élargissement du champ de soutien au droit du peuple algérien à son

autodétermination ». « Nous faisons aujourd'hui une halte à une date historique de grande importance dans le processus de notre guerre de libération nationale pour évoquer ce qui s'est passé à Aïn Témouchent et dans d'autres villes algériennes en 1960, à savoir le soulèvement populaire à travers lequel les populations algériennes ont exprimé leur attachement aux objectifs de la glorieuse révolution », a-t-il déclaré. L'histoire retient cependant que les événements du 11-Décembre ont été organisés par « les dirigeants de la zone autonome d'Alger ».

« Ce sont eux qui ont déclenché ces manifestations pour souligner l'attachement du peuple algérien à sa direction politique, à savoir le Front de libération nationale (FLN), et sa branche armée, l'Armée de libération nationale (ALN) », a indiqué Meziane Saïdi, professeur d'histoire à l'ENS d'Alger. Et d'ajouter, lors d'une conférence animée au Musée central de l'Armée, que ces manifestations « ont été une réponse au plan du général De Gaulle

le visant à étouffer la guerre de libération ». Aux cris de « Vive le FLN », « le FLN vaincra » et « Algérie indépendante », les manifestations parties de Laâquiba (ex-Belcourt) allaient vite prendre l'allure d'un soulèvement populaire contre le colonialisme. La population a en effet affronté directement les forces de l'ordre et les parachutistes. Les manifestations se sont étendues à tous les quartiers populaires de la capitale : Belcourt (actuellement Belouizdad), le quartier de Diar El-Mahsoul à Salembier (actuellement Madania), El-Harrach, Kouba, Birkhadem, Diar El-Ada, La Casbah et Climat de France (actuellement Oued Koriche). Plusieurs parties des quartiers européens, comme la rue Didouche-Mourad (ex-rue Michelet) et Bab El-Oued, ont été envahies pour marquer l'opposition aux colons qui, quelques jours plus tôt, avaient manifesté pour l'Algérie française. Le mouvement s'était étendu ensuite aux grandes villes du pays.

Lilia Aït Akli

### KAOUANE AU FORUM D'ECHAAB

# La presse algérienne est née dans les maquis

**LE MINISTRE** de la Communication Djamel Kaouane a indiqué, hier au forum d'Echaab, que le journalisme actuel en Algérie tire son origine du journalisme militant exercé lors de la guerre de libération, dont l'objectif était de transmettre la voix du peuple à l'étranger et d'internationaliser la cause algérienne. Kaouane et lors de la célébration du 55e anniversaire de la création du journal arabophone public Echaab, qui coïncide avec le 11 décembre, n'a pas manqué de souligner l'importance incontestable de cette date. Du fait qu'elle a connu deux événements aussi importants du point de vue historique et journalistique. Outre la parution de ce journal, il s'agit aussi des manifestations du 11 décembre 1960 qui se sont déclenchées un peu partout en Algérie afin de réclamer l'indépendance. Le ministre de la Communication a relaté, dans son allocution prononcée à cette occasion, les différentes situations vécues

par la presse algérienne depuis la parution du premier journal, à savoir « El-Mouqawama » le 22 octobre 1955, qui a donné naissance par la suite au deux quotidiens El Moudjahid et Echaab. Dans le même contexte, l'invité du forum d'Echaab a rappelé le rôle de la presse militante pendant la révolution algérienne qui visait à éveiller les esprits et à mobiliser tout le peuple autour de ce combat. Il était question également de le convaincre que la liberté s'arrache et ne s'offre pas, a-t-il ajouté. Par ailleurs, Kaouane a rappelé l'apport de plusieurs personnalités journalistiques, qui avaient marqué ce métier par leurs compétences et leur dévouement avéré. Pour sa part, la directrice générale du journal Echaab, Amina Debache, a indiqué que malgré la crise financière l'équipe veillant à la réalisation de ce média œuvre à donner de son mieux pour, non seulement continuer d'exister, mais pourquoi pas d'exceller sur le paysage

médiatique national. Elle a ajouté dans la foulée que pour atteindre le professionnalisme il n'y a pas uniquement le facteur financier, c'est plutôt une question d'exercer son métier avec dévouement et sérieux dans le but d'assurer au citoyen son droit à l'information. La directrice a tenu à préciser que ce média, en plus d'être un canal de transmission de l'information, est une entreprise économique qui est censée multiplier ses sources de financement en s'adaptant aux technologies de l'information. Elle a ajouté que le journal Echaab possède actuellement un site électronique et une page facebook qui contribuent beaucoup à la promotion du journal. Par ailleurs, elle a exprimé son souhait quant à la relance du fond d'aide à la presse écrite qui permettra aux publications de prendre une bouffée d'oxygène et d'améliorer les conditions de travail des journalistes.

Aziza Mehdid

# LE TROISIÈME EN SIX MOIS ET 12 MINISTÈRES CONCERNÉS Vers un profond remaniement du gouvernement Ouyahia

Tous les regards sont braqués, ces derniers jours, sur le Palais d'El Mouradia. Après la fin des élections communales et de wilaya et l'installation, presque à la hussarde, des nouveaux maires et autres P/APW, et suite à l'intermède du président français Emmanuel Macron et autres contraintes d'agenda, les milieux politiques et diplomatiques sont sur le qui-vive. Ils s'attendent ainsi à une imminente décision du président Abdelaziz Bouteflika sur un changement de l'actuel composante de l'exécutif du Premier ministre Ahmed Ouyahia.

**S**elon nos informations, le président Abdelaziz Bouteflika va procéder à un profond remaniement du gouvernement Ouyahia, le troisième en quelques mois après les deux précédents qui ont vu le limogeage de Abdelmalek Sellal en mai dernier et celui d'Abdelmadjid Tebboune en août. Ce remaniement devrait toucher même des ministères de souveraineté, comme les Finances par exemple, ainsi que des départements importants. Selon nos sources, c'est une bonne douzaine de ministres qui vont quitter l'actuel cabinet pour être remplacés par d'autres. Toutefois, il n'est pas question de changer de Premier ministre, puisque Ouyahia devra continuer à mener l'exécutif jusqu'à nouvel ordre. D'ailleurs, il semble que l'actuel Premier ministre avait souhaité, lorsqu'on l'a sollicité pour remplacer Abdelmadjid Tebboune, un cabinet plus « politique » et moins technocrate. Il n'aura pas gain de cause puisque seuls deux ministres, celui de l'Habitat et de l'Industrie, avaient été remerciés. Or, à cette époque, le timing et les exigences électorales empêchaient toute possibilité d'aller vers la constitution d'un exécutif new look. Il fallait attendre la fin du « processus électoral » et la mise en place des institutions populaires pour entamer une nouvelle feuille de route et engager les réformes économiques et sociales attendues, notamment dans un contexte de crise. En quelques mois, le Premier ministre avait lancé et achevé les chantiers les plus urgents, comme les amendements de la loi sur la monnaie et le crédit, le projet de loi de finances et les élections locales. Rien ne peut empêcher aujourd'hui ce profond remaniement qu'Ouyahia souhaitait depuis l'été dernier.

Selon les informations en notre possession, il existe également un projet de restructuration



du gouvernement, même légère, puisqu'on se penche chez les décideurs à « jumeler » deux départements en un seul et unique ministère, comme l'ont suggéré certains conseillers. Des cadres supérieurs au sein de plusieurs ministères sont dans l'expectative, attendant des annonces officielles sur cette question.

Toutefois, des milieux politiques avaient insisté sur la volonté du chef de l'Etat de mettre en place, non pas un simple gouvernement de gestion des affaires courantes, mais un vrai cabinet « d'union nationale ». Le président Bouteflika avait souhaité, dès la fin des législatives de mai, ce gouvernement élargi à des forces et courants politiques divers.

A cette époque, Sellal avait lancé des pourparlers dans cette perspective, mais il avait échoué, notamment à convaincre les islamistes du MSP, anciens partenaires de l'alliance présidentielle. Un gouvernement élargi qui satisferait bien le président Bouteflika, dont la perspective d'un cinquième mandat est sérieusement envisagée.

A cet égard, nos sources affirment que des personnalités politiques de premier rang seraient sollicitées pour intégrer le futur gouvernement, notamment Amara Benyoune, président du MPA. On parle avec insistance d'une offre au parti du Front El Moustakbel d'Abdelaziz Belaïd, dont le parti est devenu la troisième force politique du pays. Belaïd avait évoqué récemment le sujet, déclarant qu'il ne refuserait pas l'offre mais poserait cependant certaines conditions. Il est également question de maintenir le porte feuille de Taj (Environnement) et de réintroduire l'ANR de Sahli. On ne sait pas encore si un ou deux représentants de la mouvance islamiste seront invités à cet exécutif en constitution. Ces derniers font profil bas depuis leur grand déclin électoral.

Sur ce point, une forte campagne de lobbying met en avant le nom et les compétences de l'ancien ministre de l'Energie, Chakib Khelil, qui n'a guère démenti ses ambitions d'un retour aux affaires politiques. Il faudra mettre en exergue également les fortes pressions du FLN, qui était dos au mur avec le limogeage de Tebboune mais qui vient de retrouver de nouvelles forces avec les récents résultats des communales. Le FLN réclame un quota conséquent dans le prochain gouvernement sous prétexte qu'il détient la majorité dans toutes les institutions de l'Etat.

Rappelons que le Premier ministre Ouyahia a affirmé, il y a plus d'un mois, qu'il n'existe aucun projet de remaniement ministériel « pour le moment ».

M. Kouini



## EN PRÉSENCE DU WALI ET DES PARTIS POLITIQUES

Youcef Aouchiche du FFS élu à la tête de l'APW de Tizi Ouzou

**MOHAMED** Bouderbali a procédé hier à l'installation du président de l'APW de Tizi Ouzou, et ce en conformité avec les lois de la République.

L'heureux président de la première institution élue de la wilaya de Tizi Ouzou n'est autre que Youcef Aouchiche, membre du groupe majoritaire FFS. Son élection a été traduite par 33 voix pour contre 14 bulletins nuls. Les 33 bulletins « oui » sont ceux des élus FFS naturellement et ceux du FLN et du RND.

Notons que la « rébellion » du FLN n'a pas eu lieu puisque le FFS a fini par lâcher du lest. En effet, le groupe FLN a fini par obtenir les deux commissions qu'ils voulaient. Le groupe RND a aussi reçu la promesse d'obtenir deux commissions. Les cinq commissions restantes, puisque l'APW en compte neuf, seront naturellement sous la coupe du groupe FFS. En ce qui le concerne, le groupe RCD, constitué pourtant de 14 éléments, n'en a bénéficié d'aucune.

« Le groupe FFS ne nous a fait aucune proposition dans ce sens », nous a indiqué Malek Hesses, élu RCD et non moins président du bureau régional RCD de Tizi Ouzou. En somme, le groupe FFS, jouissant de l'alliance avec le FLN et le RND, ne juge pas indispensable le concours du groupe RCD. Un tel calcul s'inscrit dès lors en porte-à-faux avec le discours du wali, selon lequel le développement de la wilaya dépend fondamentalement d'une grande cohésion entre les différents acteurs. « Une cohésion entre l'Administration et les élus est nécessaire, car l'Administration à elle seule ne peut rien et les élus à eux seuls ne peuvent rien », a déclaré le wali. Mohamed Bouderbali sous-entend qu'une cohésion entre les élus et l'Administration est d'abord tributaire d'une cohésion entre les élus.

Dans son discours, Youcef Aouchiche, une fois confirmé dans son poste de président d'APW, a lui aussi parlé de sa volonté d'impliquer tout le monde dans la prise de décision, notamment en ce qui concerne les projets de développement. Cependant, Youcef Aouchiche, à l'évidence, ne compte associer les élus du RCD qu'aux petits débats lors des sessions de l'APW.

L'avenir proche nous renseignera avec précision sur cette question. Notons enfin que le nouveau détenteur du premier fauteuil de l'hémicycle Rabah-Aïssat, originaire de la commune d'Assi-Youcef, daïra de Boghni, est marié et père d'un enfant. Son profil universitaire : les sciences politiques.

S. T.

## OULD ABBÈS SUR LA QUESTION DES HARKIS ET DES PIEDS-NOIRS «Personne ne nous dicte ce que l'on doit faire»

**LE SG DU FLN**, Djamel Ould Abbès, a rejeté les insinuations du président français Emmanuel Macron quant à un éventuel retour en Algérie des harkis et des pieds-noirs. Ould Abbès, qui s'exprimait samedi dernier au siège du parti devant les militants du FLN, a indiqué au sujet des déclarations de Macron concernant le dossier de la mémoire que «les déclarations du président français étaient louables», soulignant l'attachement du FLN à sa position qui rejette le retour des harkis en Algérie. «Personne ne nous dicte ce que l'on doit faire», a-t-il soutenu à ce sujet. Le président français avait insisté à Alger sur «la réconciliation des mémoires», appelant par la même occasion l'Algérie à faire «un geste fort». Quand Macron parle de réconciliation des mémoires, il ne cache pas sa compassion pour

«ces Français qui aiment l'Algérie et qui veulent revenir en Algérie». Il avait évoqué les harkis qui ont été honorés à la veille de sa visite en Algérie. Il avait évoqué aussi les pieds-noirs qui sont encore nostalgiques de l'Algérie et veulent y revenir pour récupérer les biens qu'ils avaient abandonnés en 1962.

Pour le SG du FLN, «un harki restera toujours un harki. C'est un traître qui a choisi son camp lorsque notre peuple se faisait bombarder au napalm», a-t-il soutenu avant de nuancer ses propos. «Diplomatiquement, cela relève du président de la République. Nous n'entrons pas dans les six mètres réservés au chef de l'Etat. C'est lui qui sait quand et comment il répondra à Macron», conclut-il.

Dans son livre paru en avril 2015 chez Actes Sud, «Le dernier

tabou» qui traite des harkis restés en Algérie après l'indépendance, le journaliste et écrivain Pierre Daum relate dans son enquête qu'environ 450 000 hommes adultes algériens «ont porté l'uniforme français à un moment ou un autre de la Guerre de libération. Sur ces 450 000 hommes, 25 000 sont partis en France. Des milliers et des milliers ont ensuite été assassinés. Mais au final, la grande majorité des harkis est restée en Algérie sans être tuée», écrit-il. Pour la première fois, le président Abdelaziz Bouteflika aborda officiellement la question des harkis au cours de la campagne pour le référendum sur la Charte pour la paix et la réconciliation nationale soumise au vote le 29 septembre 2005. Le président Bouteflika reconnaîtra lors d'un meeting, cette année-là, au stade Boumezzrag de Chlef,

des «erreurs à l'encontre des familles et des proches des harkis» et que «les enfants des harkis ne sont pas responsables des actes de leurs parents».

En Algérie, la question des harkis et des pieds-noirs a été abordée en 2004 au cours du 10e congrès de l'Organisation nationale des moudjahidine (ONM) qui, faisant la distinction entre les motivations des uns et des autres, estime possible le pardon aux harkis qui n'ont pas fait usage de torture contre le peuple algérien. Cette déclaration est interprétée comme un message à l'adresse du président Bouteflika de ne pas intégrer les harkis dans la Charte pour la paix et la réconciliation nationale, perçue et présentée avant l'ouverture de la campagne comme devant être une loi portant amnistie générale.

Hocine Adryen

**LE MÉGA** projet du Port Centre d'El Hamdania (Cherchell, wilaya de Tipasa), initié dans le cadre d'un partenariat algéro-chinois, est arrivé à la phase des «dernières retouches» avant le début des travaux de sa réalisation en 2018, a indiqué le ministre des Travaux Publics et des transports, Abdelghani Zaalane. «L'Avant-projet détaillé (APD) du Port Centre arrive aux dernières retouches. Nous avons fait exprès de prendre notre temps et de ne pas nous précipiter dans le lancement de ce projet stratégique afin d'éviter des surévaluations coûteuses», a déclaré M. Zaalane à la presse en marge de la 2ème édition du symposium international sur la translogistique, le transit et l'entreposage des marchandises (Sitem). Selon lui, les études relatives à ce projet sont complexes, surtout que ce nouveau port sera relié à des zones industrielle et logistique ainsi qu'à une pénétrante et à une voie ferrée. «Nous avons également pris le temps qu'il faut pour parachever la régularisation des assiettes foncières, notamment les questions liées à l'expropriation des terrains et à l'indemnisation des propriétaires», a-t-il encore expliqué. Une fois opérationnel, ce port permettra de réduire considérablement le coût de la logistique, ce qui profitera directement et essentiellement aux opérateurs, a-t-il avancé. De son côté, le ministre du Commerce, Mohamed Benmeradi, a souligné, lors de ce symposium, que ce nouveau port de Cherchell aura pour vocation d'acheminer les marchandises vers l'Afrique. M. Benmeradi a soutenu que le Port Centre va alléger la pression sur les ports du centre du pays et réduire les coûts logistiques, en rappelant que ces coûts constituent en Algérie environ 35% du coût des produits contre 15% en moyenne dans le monde. Pour rappel, la réalisation de ce projet a été confiée à une société mixte de droit algérien composée du Groupe public des services portuaires et de deux compagnies chinoises que sont CSCEC (China state construction corporation) et CHEC (China harbour engineering company). Régie par la règle 51/49%, cette société mixte est chargée de réaliser les travaux d'études, de construction, d'exploitation et de gestion de cette infrastructure portuaire. Le projet, d'un coût global de 3,3 milliards de dollars, sera financé dans le cadre d'un crédit chinois à long terme. Le délai total de réalisation du projet est de sept ans, mais le projet sera progressivement mis en service. Pour le financement de la première phase de ce projet, le texte de loi de finances 2018 a consacré un budget de 150 milliards de DA.

M. B.

## 800 tonnes d'agrumes déjà cueillies et des exportations en perspective

**PLUS** de 800 tonnes d'agrumes ont été cueillies jusqu'à présent dans les différents vergers implantés à travers le territoire de la wilaya d'Annaba, dans le cadre de la campagne en cours. C'est ce qu'a révélé la direction des services agricoles (DSA) qui s'attend, à ce propos, à une augmentation appréciable de la production d'agrumes par rapport à celle de l'année précédente. Les variétés «clémentine» et «mandarine», très prisées, ont fait leur apparition depuis trois semaines déjà dans les marchés des fruits et légumes, au grand bonheur de la ménagère.

La couleur orange domine largement les étals et des marchés des fruits et légumes El-Hattab et Francis de la ville de Annaba

, sans parler des tables des vendeurs occasionnels installés le long des routes menant vers les centres urbains, tels Hadjar Eddis, Sidi Amar et Cheurfâ. Gagnés par le vieillissement et le manque d'entretien, les vergers agrumicoles ont commencé à susciter un certain intérêt depuis quelque temps. La filière agrumicole devait ainsi enregistrer la réalisation de nouveaux vergers sur une superficie de 700 hectares qui viendront s'ajouter aux 540 hectares existants. L'objectif pour la DSA était atteindre une superficie totale agrumicole à l'échelle de la wilaya de l'ordre de 1000 hectares de vergers. Si la campagne s'annonce donc sous de meilleurs auspices, il n'en demeure pas moins que les prix des oranges, avec

toutes ses variétés, sont jugés quelque peu élevés par rapport aux pouvoirs d'achat moyen et faible.

C'est l'avis de ménagères qui trouvent pour la plupart que les prix des oranges, de la clémentine et de la mandarine sont inabordable et excessifs. Il faut signaler que plusieurs opérateurs économiques des wilayas d'Annaba et d'El-Tarf ont déjà entamé des procédures pour l'exportation de nos agrumes vers l'Europe et l'Afrique. Cinq exportateurs (3 à El-Tarf et 2 à Annaba) spécialisés dans l'agroalimentaire ont reçu des propositions satisfaisantes pour exporter leurs produits vers la France et l'Espagne.

Nabil Chaoui

SELON LES AFFIRMATIONS DE RAOUYA AU CONSEIL DE LA NATION

# Les réserves de change de l'Algérie à 100 milliards USD

Les réserves de change de l'Algérie ont diminué à 100 milliards de dollars US en novembre dernier, selon le chiffre du ministre des Finances, Abderrahmane Raouya, annoncé en marge de sa présentation du projet de loi de finances pour 2018 au Conseil de la nation.

**L**e trésorier du pays avait prévu en octobre dernier un amenuisement continu des réserves de change qui devraient baisser à 97 milliards USD à la fin de décembre 2017 et à 85,2 milliards USD à la fin de 2018 (l'équivalent de 18,8 mois d'importations), puis à 79,7 milliards en 2019 (18,4 mois d'importations), avant d'atteindre 76,2 milliards USD en 2020 (17,8 mois d'importations).

Pour rappel, le matelas de devises algériennes avant le recul des cours du pétrole en été 2014 approchait la barre de 200 milliards USD. En décembre 2013, il était en effet de 194 milliards USD avant de baisser à 144,1 milliards USD à fin 2015 puis à 114,1 milliards USD à fin décembre 2016.

Face à son déficit budgétaire, l'Algérie a décidé de faire tourner sa planche à billets. Une mesure décriée par certains partis politiques lors des débats sur le projet de loi de finances pour 2018 qui ont prévenu



contre le risque inflationniste de cette mesure qui n'est, pour certains, qu'une solution conjoncturelle pour «retarder le recours inévitable de l'Algérie à l'endettement extérieur».

Le Trésorier du pays avait annoncé en novembre dernier l'impression de 1 800 milliards de dinars pour appuyer le dispositif de financement non

conventionnel. Il avait toutefois déclaré que la planche à billets «n'est pas une porte ouverte à toutes les dérives». Il ajouta que la somme annoncée était un maximum qu'il ne serait pas souhaitable d'atteindre. «Nous travaillons dur et nous essayons par tous les moyens de réduire le montant de 1 800 milliards de dinars»,

a-t-il insisté.

Pour rappel, la loi de finances 2018, votée le 26 novembre à l'Assemblée populaire nationale et présentée hier à l'approbation du Conseil de la nation, prévoit une augmentation des dépenses de l'État. Une première depuis trois ans. En revanche, les députés ont voté pour l'annulation de l'impôt sur la fortune (ISF) introduit dans ce projet de loi. Cette proposition du gouvernement, qui aurait pu rapporter plus de 50 millions de dinars (300 000 dollars) au Trésor public, a été rejetée par la Commission parlementaire des finances, présentant l'argument du risque «d'une fuite des capitaux vers le secteur informel ou à l'étranger».

Parmi les décisions importantes contenues dans la loi de finances 2018, l'annulation du gel de certains projets d'investissements dans les secteurs de l'éducation, de la santé et des ressources en eau.

Z. M.

SELON LE MINISTRE DES RESSOURCES EN EAU

## Vers l'irrigation de 600 000 hectares dans le Sud

**LE MINISTRE** des Ressources en eau, Hocine Necib, a affirmé ce samedi à Biskra que l'Algérie œuvre à assurer l'irrigation de 600 000 hectares de terres agricoles dans les wilayas du sud du pays.

Présidant au Centre de recherches scientifiques et techniques en zones arides l'ouverture d'une journée technique sur les forages profonds, le ministre a assuré que la concrétisation de cet objectif s'effectue à travers le réaménagement des surfaces actuellement exploitées et l'engagement d'opérations pour leur restructuration,

outre la modernisation des systèmes d'irrigation et la création de nouveaux périmètres irrigués.

M. Necib a indiqué que son département aspire à «des résultats positifs et palpables» en matière de recours aux systèmes d'irrigation économes en eau, relevant que 67% des terres agricoles sont toujours irriguées par recours aux procédés traditionnels.

Il a également insisté sur l'importance d'une optimisation des ressources existantes via l'organisation des agriculteurs au sein de structures collectives.

Le ministre a estimé que l'Algérie pouvait exploiter annuellement et d'une manière durable 6 milliards de m<sup>3</sup> du système hydrologique du Sahara oriental, en plus de 250 millions de m<sup>3</sup> des structures hydrologiques de l'extrême sud du pays.

Il a été décidé, a-t-il ajouté, d'exploiter ces volumes «considérables» d'eau pour couvrir, dans une première phase, les besoins locaux en eau et transférer une partie vers les Hauts Plateaux.

Le conseil interministériel a décidé également de poursuivre le soutien des opérations de fonçage de puits profonds destinés à l'irrigation agricole collective dans les wilayas d'El Oued, de Biskra et de Ouargla, a encore indiqué le ministre.

«La wilaya de Biskra, qui compte une surface agricole utile de plus de 185 000 hectares et en tant qu'important pôle agricole, a bénéficié d'un programme d'appui spécial prévoyant la réalisation de 32 forages dans le complexe continental», a affirmé le ministre qui a noté que la superficie des terres irriguées dans les trois wilayas de Biskra, de Ouargla et de El Oued est passée de 180 000 hectares en 2000 à 360 000 hectares actuellement, soit un rythme annuel d'accroissement de 10 000 hectares.

Le ministre a poursuivi sa visite dans la wilaya par l'inspection du projet de réhabilitation et de renforcement de l'alimentation en eau potable de la commune de Sidi Khaled et du chantier de fonçage d'un forage dans la même commune. Un projet d'un forage de 2 200 mètres de profondeur à Ouled Djellal destiné à l'irrigation des oasis de la localité a été lancé.

M. D.

## LE PRIX DE L'EURO POURSUIT SA MONTÉE HISTORIQUE

# LES VACANCES D'HIVER DES ALGÉRIENS DANS LE DOUTE

*En plus de la chute vertigineuse du prix du pétrole sur le marché mondial, laquelle a provoqué une hausse des prix sans précédent de la devise sur le marché monétaire algérien, aussi bien celui officiel que parallèle, d'autres facteurs ont enfoncé le clou, créant ainsi un grand doute chez de nombreux Algériens habitués à s'offrir des voyages en fin d'année.*



**L**es vacances d'hiver et la fête du nouvel an à l'étranger risquent d'être annulées par des milliers d'Algériens car le taux de change de l'euro a atteint son paroxysme sur le marché parallèle des devises de la capitale.

A Alger, jeudi 7 décembre, le célèbre marché parallèle des devises du Square, en plein cœur de la capitale, a connu une journée très particulière. Le prix de l'euro à la vente a en effet atteint les 210 dinars. Avant le début du mois de décembre, le taux de change n'atteignaient pas les 202 dinars pour un euro.

Pour les cambistes, il s'agit d'un simple contrecoup, très attendu d'ailleurs, suite à la forte demande en euro, en sus du coût du baril de pétrole sur le marché mondial, lequel stagne autour des 63 dollars, mais aussi de l'arrivée des fêtes de fin d'année. Ainsi, durant la journée de jeudi passé, dans les marchés parallèles d'Alger, notamment au Square, au marché Clauzel ou encore celui d'El-Biar, les habitués ont été surpris, voire abattus

moralement, par le prix de l'euro.

Pour eux, il s'agit-là d'un prix record jamais atteint depuis des dizaines d'années. En revanche, pour les cambistes, le prix est normal vu la forte demande en euro à l'approche de fêtes de fin d'année, le nombre des voyageurs algériens vers l'étranger battant tous les records.

Pis encore, selon les cambistes, le prix de l'euro va encore augmenter d'ici quelques jours car il y est enregistré une forte augmentation des achats effectués par les ménages, mais aussi le déplacement de nombre d'Algériens pour les soldes d'hiver à l'étranger. Par ailleurs, les vacances qui arrivent à grands pas, soit le 21 décembre prochain, ont aussi affecté le prix de l'euro sur le marché parallèle des devises.

### L'euro sera plus cher

Abasourdis par le taux de change de l'euro au parallèle, les acheteurs, en ce mois de décembre, ont cherché, auprès des vendeurs

de devises, les raisons de cette énième envolée du prix de l'euro. La réponse des cambistes reste la même : «On est à quelques semaines du nouvel an, donc, le prix de l'euro augmente. De plus, il y a de moins en moins d'euros sur le marché des devises, ce qui a, entre autres, fait grimper le prix.»

Mohamed, un habitué cambiste à Alger, a même conseillé d'acheter maintenant car, explique-t-il, «dans quelques jours, le prix de l'euro va s'envoler. Il risque même d'atteindre un seuil historique jamais atteint sur le marché parallèle».

En face, les acheteurs sont sceptiques. C'est le cas d'un jeune acheteur, Samir, âgé d'une quarantaine d'années, qui a été très surpris par le coût de l'euro. Sa surprise fut si grande qu'il a choisi de rebrousser chemin, préférant attendre quelques jours, peut-être que d'ici là, le prix de l'euro serait plus clément. Un faux espoir en fait puisque dans quelques jours, le prix de la monnaie européenne sera encore plus inabordable.

Ce jeune Algérois, comme beaucoup d'autres, comptait aller en France pour des affaires, mais son voyage risque fortement d'être annulé suite à cette hausse vertigineuse de l'euro. «Je m'attendais à un prix fort de l'euro, mais pas à ce point (210). Là, c'est trop. Il est vrai qu'à cette période de l'année, le prix de l'euro connaît toujours une hausse, aussi, je préfère temporiser, surtout que mon voyage n'est pas pour tout de suite.

Peut-être que d'ici la fin du mois, je pourrai l'acheter à un prix moindre», a-t-il expliqué.

### Les acheteurs en colère

En dépit des multiples explications données par les cambistes afin de convaincre les clients d'acheter l'euro en ce moment, la plupart de ces derniers restent prudents et préfèrent patienter un peu.

Cependant, certains acheteurs sont tout simplement en colère. «Ils possèdent des sommes en euro colossales. Ces cambistes tentent de nous faire croire à leur

thèse mensongère alors que le prix est clairement exagéré», a expliqué un habitué du marché parallèle des devises d'Alger. Au Square, au marché informel de Salembier, tout comme dans les locaux spécialisés dans l'échange des devises, dont le marché Clauzel en plein centre d'Alger, tous les cambistes vendent l'euro au même prix.

Les explications sont également les mêmes. Néanmoins, malgré la colère de certains clients, la demande en euro se fait de plus en plus pressante.

Le contexte a ainsi pesé de tout son poids. En effet, les vacances de fin d'année approchent à grands pas et de plus en plus d'Algériens voyagent durant cette période, certains pour faire des achats qui coïncident avec la période des soldes d'hiver et d'autres pour seulement passer un séjour agréable à l'étranger. Profitant de ce rush sur l'euro, les vendeurs, pour leur part, ont placé la barre vraiment haute en proposant un prix fou à leurs clients.

Sofiane Abi

## LES PROTESTATAIRES DÉNONCENT DES PROJETS TOURISTIQUES

# Marche contre la «débauche» à Béjaïa

**UNE VINGTAINE** d'associations locales, toutes disciplines confondues, issues des communes de Melbou, Souk El-Tennine des communes balnéaires de l'est de la wilaya de Béjaïa, ont répondu à l'appel à la marche contre «les projets de débauche» qui attentent à la réputation de leurs localités.

Lancée à l'initiative des comités citoyens regroupant des associations locales de la région, la marche a été décidée suite à une réunion tenue vendredi dernier, selon les initiateurs de ce mouvement.

Dans une lettre remise à la presse, les protestataires dénoncent «la destruction de la bande boisée de la région dans le but de créer des projets d'investissements touristiques (complexe et villages touristiques) qui dénaturent la région et portent atteinte

aux mœurs locales». Les processions, qui ont pris le départ depuis Souk El-Tennine et Aokas, ont convergé vers la zone d'expansion touristique de Souk El-Tennine (village de Lotta) notamment, vers le site où un projet de réalisation d'infrastructures hôtelières a été lancé par un privé dans le cadre du Calpiref (Comité d'assistance à la localisation, la promotion de l'investissement et à la régulation du foncier) et est chapeauté par l'Agence de développement touristique. Au niveau de cette zone d'expansion touristique sise entre les communes d'Aokas et de Souk El-Tennine, la procession a observé un rassemblement de protestation.

Les manifestants demandent aux autorités de veiller à l'arrêt de la destruction de la bande boisée, de procéder à la démolition

du mur érigé au niveau de l'ex-camping familial de Sonatrach, d'annuler les pseudo projets d'investissement touristique prévus au niveau de cette bande boisée et, enfin, de restituer des espaces à la collectivité afin de les aménager en parc naturel».

Ces projets initiés par l'agence de développement sont, pour les citoyens de la région, synonymes de débauche, d'abattage d'arbres et ils ont été attribués à l'insu de la population de la région.

«Ces projets n'apporteront rien à nos populations que ce soit sur le plan économique ou social ou sur le plan de développement local», a déclaré l'un des animateurs associatifs. Pour lui, «ces nombreux complexes touristiques vont encourager que la débauche, l'immoralité et ils vont

menacer la sécurité des habitants et porter atteinte aux mœurs de la région ; ils sont un grand danger pour nos jeunes garçons et filles».

«Nous sommes déterminés à arrêter ce massacre; nous sommes et nous resterons toujours mobilisés pour contrer la transformation de nos mœurs», déclare un manifestant. Lequel interpelle le wali, les chefs de daïra et les maires de la région afin d'agir. Les manifestants appellent les autorités centrales du pays, à savoir le chef du gouvernement et le président de la République à intervenir pour faire cesser ces projets porteurs de danger à la région et prendre en considération l'avis des populations de la région et initier des enquêtes commodo et incommodo».

N. Bensalem

REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE
MINISTERE DE L'HABITAT ET DE L'URBANISME ET DE LA VILLE
DIRECTION DU LOGEMENT
WILAYA DE TEBESSA
NF : M' 0814.1331.98167.49

Avis d'un appel d'offres ouvert avec exigence de capacités minimales n° 09/DL/2017

La Direction de Logement de la wilaya de TEBESSA, lance un avis d'appel d'offres ouvert avec exigence de capacités minimales pour :

Objet: Affectation des bureaux de 180 des établissements scolaires des communes de la wilaya dans le cadre de l'opération destinée à la construction envisagée par le ministère des Ressources Humaines (Procédure d'achat des sacs de ciment et l'alimentation en eau potable).

- Lot n° 01 : Affectation 180 LOT des établissements - GMINEN
- Lot n° 02 : Affectation 180 LOT des établissements - GMINEN
- Lot n° 03 : Affectation 180 LOT des établissements - GMINEN
- Lot n° 04 : Affectation 180 LOT des établissements - GMINEN
- Lot n° 05 : Affectation 180 LOT des établissements - GMINEN

Les entreprises intéressées par le présent avis d'appel d'offres, possédant les capacités minimales requises, sont priées de se rendre à l'adresse ci-dessous, pour se procurer le dossier de base technique et financière.

- pour se procurer le cahier des charges auprès de la Direction de Logement (DL) de la wilaya de TEBESSA, à l'adresse ci-dessus mentionnée.
- Conformément à l'article 87 du décret présidentiel n°13-047 du 19 septembre 2015, portant réglementation des marchés publics et des délégations de service public, les offres doivent comporter : un dossier de qualification, une offre technique et une offre financière.
Les offres doivent porter sur le principal objet et accessoires et se composer que les mentions suivantes :

Avis d'appel d'offres national ouvert avec exigence de capacités minimales (NF09/DL/2017), affectation des bureaux de 180 des établissements scolaires des communes de la wilaya dans le cadre de l'opération destinée à la construction envisagée par le ministère des Ressources Humaines (Procédure d'achat des sacs de ciment et l'alimentation en eau potable).

Le présent avis d'appel d'offres est accessible sur le site internet de la Direction de Logement de la wilaya de TEBESSA.

Le pli cacheté de l'offre devra comporter trois (03) enveloppes séparées et scellées et être fermées : - Enveloppe n°1 intitulée : Indiquant la désignation de l'opération, la référence du projet de l'appel d'offres ainsi que le montant « l'objet de la qualification ».

- Enveloppe n°2 intitulée : Indiquant la désignation de l'opération, la référence et l'objet de l'appel d'offres ainsi que le montant « offre technique ».

- Enveloppe n°3 intitulée : Indiquant la désignation de l'opération, la référence et l'objet de l'appel d'offres ainsi que le montant « offre financière ».

- Les offres doivent être déposées à Monsieur le Directeur de Logement (DL) de la Wilaya de TEBESSA à côté de la maison de culture - TEBESSA.
- Toute offre, ainsi que son dossier technique et financier, sera considérée comme nulle et non avenue si elle n'est accompagnée de la somme de 100000 DA.

Chaque candidat a le droit de participer à tous les lots, s'il est le maître d'œuvre dans plusieurs lots, le Lot retenu sera celui dans le montant est le plus élevé.

La participation des candidats avant d'être obtenue des ordres similaires avec DL et autorisée par la présentation du PV de réponse de ces d'ordres.

- Dossier de qualification:
- Déclaration de qualification rigoureuse, complète et datée conformément au modèle de la commission, (voir l'annexe).
- Déclaration de profil général, spécifique et des réalisations ou modèle de la commission, (voir l'annexe).
- Les attestations pour la qualification.
- Copie des certificats de qualification et en copie de validité.
- Les documents relatifs aux personnes habilitées les personnes habilitées habilitées.
- Les lettres d'engagement des candidats et leurs engagements de respecter l'objectif visé par leur offre.
- Bilan financier des services des fonds communs de gestion des collectivités locales.
- Bilan financier des réalisations de réalisation de réalisation (NBI).
- Capacité technique (expérience, savoir-faire, etc.) et références précédentes.

- Offre technique:
- Déclaration de qualification rigoureuse, complète et datée conformément au modèle de la commission (voir l'annexe).
- Tous documents justificatifs d'habilitation technique (voir l'annexe) jointement et tous autres documents exigés en application des dispositions de l'article 78 du décret présidentiel n° 13-047 du 19 septembre 2015, portant réglementation des marchés publics et des délégations de service public.
- Cahier des charges portant la désignation, le montant des matériaux, la et acceptés.

- Offre financière:
- Laitier de qualification rigoureuse, complète et datée portant la date de présentation des offres.
- Bordereau des prix unitaires (BPU) assorti de matrices et de lettres explicites, complètes et datées portant la date de présentation des offres.
- Déclaration quantifiée et estimative (DQE) rigoureuse, complète et datée portant la date de présentation des offres.

La date de qualification des offres est fixée à vingt et un (21) jours à compter de la date de la première réunion de travail avec dans les conditions mentionnées au dans le Règlement Officiel des Marchés de l'Opérateur Public (ROMOP).

Les offres doivent être déposées à l'adresse ci-dessus, à la date de présentation des offres avant 17h00. Si un jour coïncide avec un jour férié ou un jour de repos légal, la date de présentation des offres est prorogée jusqu'au jour ouvrable suivant. Les offres doivent être déposées à l'adresse ci-dessus :

M. le Directeur de Logement

0814.1331.98167.49

Les entreprises intéressées par le présent avis d'appel d'offres, possédant les capacités minimales requises, sont priées de se rendre à l'adresse ci-dessus, pour se procurer le dossier de base technique et financière.
- Conformément à l'article 87 du décret présidentiel n°13-047 du 19 septembre 2015, portant réglementation des marchés publics et des délégations de service public, les offres doivent comporter : un dossier de qualification, une offre technique et une offre financière.
- Les offres doivent porter sur le principal objet et accessoires et se composer que les mentions suivantes :

Le présent avis d'appel d'offres est accessible sur le site internet de la Direction de Logement de la wilaya de TEBESSA.

Le Jeune Indépendant du 11/12/2017/ ANEP N° 23023457



EPIC Algérie Poste
Direction Générale Algérie Poste
Direction de l'Unité Postale de la Wilaya de Skikda

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL RESTREINT N° 40/2017

Objet: Convoyage et escorte de Fonds

La direction de l'Unité postale de la wilaya de Skikda lance un avis d'appel d'offre national restreint en vue de faire assurer le convoyage et transport de fonds pour ces bureaux de poste de la wilaya de Skikda.

Les entreprises devant habiter dans le domaine et intéressées par la présente consultation, peuvent retirer le cahier des charges, auprès de la direction de l'Unité postale wilaya de Skikda, sis avenue Zighoud Youcef, contre un versement de 300000 DA non remboursable au compte 180 516 01 88.

Les offres doivent être accompagnées des documents légaux requis dans les procédures générales d'achat de contrats et d'accords d'Algérie Poste, et doivent être soumises au niveau de la Direction de l'Unité postale de Skikda, Avenue Zighoud Youcef, les offres de (qualification, financières et techniques) doivent être soumises dans des enveloppes séparées et fermées et scellées placées dans la dernière enveloppe contrairement portant que les indications suivantes :

«Soumission à ne pas ouvrir»
Avis d'appel d'offres national restreint n° 40/2017
Convoyage et transport des fonds

Les soumissionnaires sont tenus engagés par leurs offres pendant une durée de 90 jours à compter de la date limite de dépôt des offres et sont tenus à assurer l'ouverture des plis ou à se faire représenter par une personne dûment accréditée qui sera tenue le dernier jour de dépôt des offres à 14h00.

La durée de préparation des offres est fixée à quinze (15) jours, à compter de la date de la première parution de l'avis d'appel d'offres dans les quotidiens nationaux.

Le Jeune Indépendant du 11/12/2017/ ANEP N° 23023461

République Algérienne Démocratique Et Populaire
Ministère de l'Enseignement Supérieur
CR de la recherche Scientifique
Université Dr Neoulay Thar -S4D4-
NF :098620019026427.

AVIS D'INFRACTUOSITÉ

Conformément aux dispositions de l'article 40 du décret présidentiel n°15/247 du 16/09/2015 portant réglementation des marchés publics et des délégations du service public, l'université de Saida déclare l'infirmité de

Lot n°06 Informatique pour la pédagogie relatif à l'appel d'offres ouvert avec exigences de capacités minimales N°04/U.S/2017 paru en date du 04/10/2017 dans les journaux nationaux : Le Jeune Indépendant & النهار et BOMOP relatif à l'acquisition, l'installation et mise en service des équipements scientifiques pour le renforcement des travaux pratiques (branche 2015) en six lots séparés.

Motif: Après évaluation des offres

-Les offres proposées sont déclarées non conformes au cahier des charges relatif à cette opération.

-Les soumissionnaires qui contestent cette décision peuvent introduire leurs recours devant la commission des marchés publics de la wilaya de Saida, dans un délai de dix (10) jours à compter de la date de réception de cette lettre et peuvent se rapprocher de l'université de Saida pour prendre connaissance du motif de l'infirmité au plus tard trois (03) jours à compter de la date de réception de cette lettre, ce conformément à l'article 82 du décret présidentiel n°15/247 du 16/09/2015 portant réglementation des marchés publics et des délégations du service public. Si le dixième jour coïncide avec un jour férié ou un jour de repos légal, la date limite pour introduire un recours est prorogée au jour ouvrable suivant.

Le Jeune Indépendant du 11/12/2017/ ANEP N° 31007685

PYONGYANG

# «Un blocus naval par les USA serait une déclaration de guerre»

La Corée du Nord considérerait comme une déclaration directe de guerre un éventuel blocus naval par les Etats-Unis et leurs alliés, apprend-on dimanche des médias nord-coréens.



Selon Rodong Sinmun, le quotidien nord-coréen le plus lu dans le pays, Pyongyang considérerait comme une déclaration directe de guerre un possible blocus naval par les Etats-Unis et leurs alliés les plus proches. «Nous considérerons un blocus naval par les Etats-Unis et leurs adeptes comme un acte d'agression contre la souveraineté et la dignité de notre République, ainsi que comme une nouvelle déclaration directe de guerre», lit-on dans l'article. Le média précise également que «les Etats-Unis et leurs adeptes devraient soigneusement évaluer les possibles conséquences catastrophiques d'un blocus naval». «Nous

devons être prêts à prendre des contre-mesures immédiates et impitoyables si nous observons le moindre signe de mise en œuvre de restrictions maritimes dans la pratique», a poursuivi le quotidien. Les tensions autour de la péninsule coréenne sont montées d'un cran après que la Corée du Nord a procédé fin novembre à un nouveau tir de missile balistique. Les Etats-Unis et la Corée du Sud ont, à leur tour, lancé des exercices militaires d'envergure. Des médias sud-coréens ont cependant annoncé que la Corée du Sud et les USA n'envisageaient pas d'actions militaires contre la Corée du Nord, ni un blocus naval. Récem-

ment, Pyongyang disait être « engagée à ne pas attaquer les pays qui n'apporteront pas leur soutien à l'agression militaire américaine vis-à-vis la Corée du Nord ». « Les armes nucléaires nord-coréennes ne représenteraient une menace pour aucun pays, à condition qu'ils ne soutiennent pas les actions militaires des Etats-Unis dirigées contre Pyongyang, relate le journal Rodong Sinmun », organe officiel du Parti du travail nord-coréen. La Corée du Nord craint une attaque des Etats-Unis et œuvre activement pour la création de missiles balistiques intercontinentaux dotés d'ogives nucléaires.

R. I.

## LIBANAIS ET PALESTINIENS MANIFESTENT PRÈS DE L'AMBASSADE US AU LIBAN :

« Il faut expulser l'ambassadeur US »

UN IMPORTANT rassemblement a lieu devant l'ambassade des Etats-Unis dans le quartier Awkar au nord du Liban, pour



condamner la décision du président américain d'accorder Jérusalem Al-Quds à l'entité sioniste et d'y transférer l'ambassade de son pays. Brandissant des drapeaux palestiniens, les manifestants ont scandé des slogans pro-palestiniens, et ont lancé des projectiles dont des grenades fumigènes par dessus les barrières protégeant le complexe, avant de déclencher un feu dans une rue adjacente. Celui-ci se trouve à près de 2 km du lieu de la manifestation. Les manifestants ont fini par casser la grille de sécurité qui protège l'enceinte, en dépit des canons à eau et des gaz lacrymogènes utilisés par les forces de l'ordre. Il y a des cas d'asphyxie parmi les manifestants. La manifestation a tourné au chaos, lorsque d'après l'agence nationale, un groupe de jeunes a investi le rassemblement et s'est mis à jeter des pierres en direction des forces de l'ordre. Nabil Nicola a adressé un message aux manifestants les mettant en garde contre les actes de violence qu'ils ont commis et leur demandant de ne pas perdre la boussole. « Ne perdez pas de nouveau votre cause parce que vous faites peur aux habitants de la région et vous jetez des pierres sur l'armée qui vous a protégé », a-t-il dit. Par la suite, toutes les rues menant vers l'ambassade ont été bloquées par les forces de l'ordre libanaises. Dernière nouvelle de cette manifestation, selon la télévision al-Manar, le rassemblement s'est amplifié et les actes de violence ont laissé la place à une manifestation pacifique, sur fond des chants révolutionnaires palestiniens et de drapeaux palestiniens. Mais face à la grille, quelques éléments incontrôlés continuent de jeter des pierres sur les forces de l'ordre, alors que d'autres manifestants s'efforcent de les en dissuader. Des éléments des forces de l'ordre ont fini par intervenir. Les partis et les organisations qui ont organisé cette manifestation sont : le parti communiste, al-Jamaa al-Islamiyyat, Al-Mourabotoune, le mouvement Le Peuple, ainsi que plusieurs factions des camps de réfugiés palestiniens.

R. I.

## DÉFILÉ MILITAIRE À BAGHDAD

# L'Irak fête sa victoire sur Daech

L'IRAK A fêté ce dimanche la victoire contre la milice wahhabite terroriste Daech. Un défilé militaire à l'occasion de la victoire sur les terroristes de Daech a commencé sur la place centrale de Bagdad, rapporte dimanche la chaîne de télévision irakienne Al Sumaria, selon l'agence russe Sputnik. Une autre célébration a eu lieu dans la ville sainte de Najaf, rapporte al-Mayadeen TV. Samedi, le Premier ministre et le commandant en chef des forces armées irakiennes Haïdar al-Abadi avait annoncé la victoire finale de la guerre contre Daech et la reprise du contrôle de l'intégrité de la frontière avec la Syrie. Lors d'un entretien avec cette télévision, le porte-parole des Brigades Hezbollah d'Irak, Jaafar al-Husseïni a menacé les Etats-Unis de défréter victoire daechuire leurs bases en Irak et assuré être entièrement disposé à les affronter dans son pays. « Nous allons parler dans l'avenir proche de la confrontation avec les Américains. Nous possédons beaucoup de choses qu'ils n'ont pas », a affirmé M. Hussein. Selon lui, le projet américain s'est effondré depuis l'arrivée des factions de la résistance à la frontière et



depuis l'encercllement de la base d'al-Tanf ». Une base américaine située dans le triangle frontalier entre l'Irak, la Syrie et la Jordanie. «Nous combattons dans le cadre d'une seule axe de la Résistance, depuis l'Irak en passant par la Syrie et jusqu'à Liban », a-t-il ajouté. S'exprimant sur la récente décision du président américain Donald Trump, qui reconnu Jérusalem AL-Quds comme capitale de l'entité sioniste et y a transféré l'ambassade de son pays, le responsable irakien du Hezbollah a souligné que « les peuples arabes savent aujourd'hui qui est l'ennemi réel dans la région et tous les masques sont tombés ». Les Etats-Unis qui ont envahi l'Irak en 2003 gardent dans ce pays un certain nombre de bases, dans lesquelles quelque 10.000 militaires sont stationnés. Ils avaient retiré le gros de leurs troupes en 2009, après le refus de l'ancien Premier ministre irakien Nouri al-Maliki de leur accorder un statut spécial. Ils se sont mis à revenir en Irak, progressivement, avec pour prétexte d'aider les forces irakiennes dans leur lutte contre Daech.

R. I.

# EL QODS OCCUPÉE

## LA DÉCISION DE D. TRUMP, UN ACTE HOSTILE, PAS UNE SURPRISE

*Pour tout observateur attentif à l'évolution de la situation dans le monde, la décision du président D. Trump concernant la ville d'El Qods est un acte hostile envers le monde arabo-musulman, mais ne constitue en aucun cas une surprise ! Au contraire, elle confirme que le président américain applique son programme et tient ses promesses de campagne présidentielle.*

**E**n tant que militant de la cause Palestinienne, je pense même que cette décision a un avantage majeur : elle clarifie une fois pour toutes la position américaine pour ceux qui faisaient encore semblant de l'ignorer en feignant de penser que les USA étaient garants de neutralité, ce qu'ils n'ont jamais été tout au long de leurs interventions dans cette guerre coloniale au profit d'Israël, quels que soient les agissements de ce dernier. Et dès lors, suite à cette décision, terminé le moribond « processus de paix » avec en point de mire, l'établissement de « deux Etats » se partageant El Qods comme capitale ; terminées les négociations autour des miettes dont la Palestine devait se contenter pour la création de son Etat parcellaire ; terminés le « quartet » insipide, inodore et incolore, ainsi que les ballets diplomatiques ne brassant que du vent et des bonnes intentions, se résumant toujours au même mantra des « deux Etats » ; terminés les plans foireux dont les Palestiniens font systématiquement les frais, le payant de plus en plus cher.

La décision de D. Trump remet les pendules à zéro et a l'avantage de faire table rase d'une situation inextricable où chacun se regardait comme chien de faïence, accusant l'autre de blocage, sans que l'on puisse pointer la moindre avancée dans cette guerre d'usure, sauf au profit flagrant et incontestable de l'idéologie sioniste qui n'a cessé de progresser.

Pour ceux qui l'ignorent, je rappelle qu'en 1995, le Congrès américain avait déjà adopté le Jerusalem Embassy Act appelant les États-Unis à déménager l'ambassade de Tel Aviv à Jérusalem, « capitale de l'État d'Israël ». Cette loi, contraignante pour le gouvernement américain, était flanquée d'une clause permettant aux présidents de repousser son application pour six mois. Bill Clinton, George W. Bush et Barack Obama ont systématiquement utilisé la clause chaque semestre.

Et D. Trump l'a utilisée une fois. Jugeant qu'aujourd'hui, il était temps d'arrêter la mascarade, et d'appliquer la loi de 1995.

### QUELLES RETOMBÉES AU NIVEAU INTERNATIONAL ?

Les pays arabes ou à majorité musulmane tempêtent à grand renfort de déclarations et de menaces plus alarmistes les unes que les autres.

Dans les faits, on verra... d'autant que pour tenter de déminer le terrain Ysraël Katz, ministre israélien du renseignement, a lâché que cette décision avait été prise en coordination avec certains pays arabes dont l'Arabie saoudite, de quoi tempérer quelque peu la colère montante... Info ou intox, les prochains jours/semaines nous le diront.

Dans les pays traditionnellement alliés des USA, les gouvernements ont fait part de leurs



réticences voire pour certains de leur réprobation. Dans les faits, on verra... d'autant qu'en France – le gouvernement le plus « sioniste » d'Europe – le CRIF[1] a déjà encouragé le président Macron à suivre l'exemple des USA, le député FN G. Collard a fustigé E. Macron le traitant de « mauviette » de ne pas avoir le courage de suivre l'exemple américain, et B. Netanyahu doit rencontrer le président français ce lundi 11 décembre... Là aussi, les prochains jours/semaines nous indiqueront ce qu'il en est.

Dans tous les cas, s'inscrivant à l'encontre du Droit international et des multiples Résolutions de l'ONU sur le sujet, cette déclaration tombe comme un aveu d'échec de ces derniers, même si cette décision n'a dès lors aucune valeur juridique.

### A CE JOUR, QUI RÉAGIRA VRAIMENT ?

Une fois de plus, c'est la rue palestinienne qui va payer le prix fort. Elle est, et restera seule, à s'insurger en pratique contre cette décision, encouragée par les autorités du Fatah et du Hamas ainsi que la plupart des dirigeants des pays arabo-musulmans multipliant harangues et menaces, et poussant au soulèvement. Eux-mêmes ne descendront pas dans la rue, préférant y envoyer leur jeunesse. Ainsi, comme dans n'importe quel pays, chacun peut voir et comprendre que le drame des peuples sont vraiment leurs dirigeants !

Chez nous, on verra sans doute quelques habituelles manifestations, un peu plus agitées peut-être... mais comme souvent, sans lendemain au niveau des responsables de gouvernements, seuls à même de pouvoir prendre des sanctions envers une décision qui va à l'encontre du Droit international qu'ils prétendent défendre.

Hélas, quantité de situations préalables ont déjà démontré à quel point ces politiciens sont dépourvus de tout courage et du minimum de sens moral. Ainsi, je le répète, les seuls à se soulever avec la colère et la détermination qui conviennent seront les Palestiniens, comme toujours, jeunes pour la plupart, qui une fois encore payeront de leur vie une décision prise à l'autre bout de la planète, par une administration arrogante et sûre de pouvoir faire la pluie et le beau temps en fonction de ses intérêts coloniaux.

### A COURT TERME

Il y a néanmoins dans ce « jour historique » comme l'a désigné B. Netanyahu – et il a probablement toutes les raisons de le

penser et de le proclamer, n'hésitant pas à affirmer que d'ici peu, d'autres pays emboîteront le pas aux USA – d'autres menaces : 1/ que cette reconnaissance de El Qods comme capitale de l'Etat hébreu ouvre la voie royale pour imposer dans la foulée, une reconnaissance de facto de l'Etat israélien comme Etat juif. En effet, si la capitale l'est, pourquoi le pays tout entier ne le serait-il pas ?!

D. Trump ayant déclaré au cours de son intervention qu'en tant qu'Etat souverain, Israël avait le droit de déterminer quelle serait sa capitale. Plus clair que cela... On attend donc la suite.

L'Etat sioniste sous la direction de B. Netanyahu a lamentablement échoué dans ses tentatives de renversement du gouvernement syrien. Il est, avec les USA et l'alliance occidentale, l'un des grands perdants de la longue guerre menée en Syrie. Tous ses plans et manigances se sont retournés contre lui, il fallait bien que le 1er ministre ait quelque chose à présenter au pays pour tenter de sauver sa peau, d'autant qu'il est empêtré, lui aussi, dans des affaires de corruption. De même pour D. Trump malmené dans plusieurs dossiers et qui se devait de redorer son blason aux yeux d'une large partie de son électoral, les chrétiens-évangélistes, puissant lobby souvent plus sioniste que les juifs eux-mêmes. Voilà qui est fait, dans les deux cas.

### A MOYEN TERME

Si cette première étape réussit, et que dans quelques mois nous assistons comme le prédit Netanyahu à la reconnaissance de El Qods comme capitale d'Israël par d'autres Etats, l'étape suivante risque bien d'être celle-ci : 2/ sous prétexte de fouilles archéologiques, la découverte de n'importe quel caillou présenté comme vestige du Temple de Salomon qui autoriserait alors la démolition de la mosquée al-Aqsa déjà menacée régulièrement, sous allégation de lieu saint hébraïque, et son remplacement par le nouveau Temple que les sionistes les plus exaltés rêvent de reconstruire à sa place, préfigurant pour ces « fous de Dieu » la venue tant attendue de leur Messie, ramenant ainsi un problème strictement politique sur le terrain du religieux, piège à cons de tous ceux qui ne comprennent rien à ce dossier.

Cela entraînera là encore des hurlements de colère, des protestations en tous genres, des menaces verbales et une vive réprobation venant des quatre coins de la planète, avec à coup sûr, des poussées de violences imprévisibles et inégalées... qu'essuiera en première ligne le peuple palestinien, mais l'Etat sioniste poursuivra comme il le fait depuis toujours,

le déroulement de ses plans que personne jusqu'à présent, n'est parvenu à arrêter ni même enrayer. Ensuite, même à travers des violences devenues coutumières, ce qui reste de la Palestine tombera – à l'exception de Gaza – dans l'escarcelle de l'Etat israélien, et l'idéologie sioniste en ressortira plus que victorieuse.

Elle aura quasiment atteint ses objectifs, même si l'un ou l'autre îlot sera laissé comme os à ronger à une population épuisée et exsangue d'avoir lutté contre vents et marées des décennies durant, encagée dans des conditions concentrationnaires à Gaza. Sous le regard désormais impuissant, contrit mais hypocrite et combien coupable de nos « démocraties » et du « Droit international » incapables d'arrêter la fuite en avant de ce qu'ils auront non seulement toléré trop longtemps mais dont ils se seront rendus complices à de multiples occasions.

L'ONU déjà chancelante en sera encore plus fragilisée et son devenir même risque d'en être hypothéqué. Les USA de D. Trump se sont retirés de plusieurs organisations internationales. Certains pays pourraient envisager de sortir d'une ONU qui n'aurait plus aucun pouvoir sinon de se coucher devant les plus forts et donc, n'aurait plus aucune légitimité ni raison d'être, en tous cas, sous sa forme actuelle.

### A LONG TERME

Mais, tout le monde sait que les électeurs ont la fâcheuse tendance à avoir la mémoire courte. Et ce qui est présenté aujourd'hui comme un « jour historique » me semble contenir tous les ingrédients pour que ce jour se retourne de manière inattendue en ténèbres contre ceux qui l'ont provoqué et encensé. Comme l'écrivent très justement deux journalistes d'al Jazeera : « El Qods ne sera jamais la capitale israélienne ».

Et les vrais résistants ne se couchent jamais. Que du contraire, plus l'injustice prévaut, plus celle-ci alimente leur détermination. L'apparent cadeau que vient de faire l'administration américaine au gouvernement Netanyahu est un cadeau pourri. Et aussi bien les USA qu'Israël seront perdants, s'entraînant mutuellement dans leur chute. Ce n'est qu'un épisode de plus dans la dérive actuelle, mais El Qodset la Palestine retrouveront plus tôt que tard, leur statut initial de ville et de pays arabe, où toutes les communautés présentes sur le territoire y jouiront comme avant de la liberté de vivre leur culte, dans le respect des autres, comme dans tout pays moderne, tourné vers l'avenir et animé d'une justice équitable pour tous ses citoyens, et non pour une partie d'entre eux.

En attendant, par sa funeste alliance avec l'occupant terroriste israélien l'administration américaine n'a fait qu'ajouter de l'huile sur un Moyen-Orient qu'ils ont déjà amplement enflammé. Et les jours/semaines qui suivent risquent d'aboutir à un nouvel embrasement – il est question d'une 4<sup>e</sup> Intifada – dont la colonie sioniste ne doit pas penser qu'elle sortira indemne, la résistance arabe s'étant considérablement renforcée ces dernières années. Et la rue arabe est plus que jamais unie face à cette décision qu'elle considère, à juste titre, comme une déclaration de guerre. Et en temps de guerre, ce sont les armes qui parlent !

A terme donc, cette décision hostile sera comme l'écrivent certains, les portes ouvertes de l'enfer qui engloutiront la colonie israélienne la faisant payer enfin pour ses multiples crimes et leur inadmissible impunité.

Daniel Vanhove

Source : Mondialisation.ca



PATRIMOINE DU JARDIN D'ESSAI D'ALGER

# Des statues restaurées

Après des travaux de restauration, les statues de l'espace anglais au Jardin d'Essai d'El Hamma à Alger ont retrouvé leur lustre d'antan.

Les travaux de restauration de ces statues, œuvres du sculpteur français Emile Jean Joseph Gaudisard, représentant les traditions et us de différentes régions algériennes seront axés sur le nettoyage de toutes traces de maquillage, d'écritures (symboles et dates) gribouillées par les visiteurs sur la statue La danseuse d'Ouled Naïl, la remise en état de la flute cassée du musicien amazigh et du sourire à la Saharienne qui peut de nouveau tendre le bras pour nouer son foulard. Ces travaux, décidés suite à la dégradation des statues en raison d'actes incivils de certains visiteurs, ont même touché les statues en bronze des deux dames de la tribu d'Ouled Naïl. Ces œuvres se dressent de nouveau main dans la main, comme si elles voulaient se protéger contre tout malfaisant désirant de nouveau les ternir. Les statues du jardin ont ainsi retrouvé leur lustre d'antan grâce à l'artiste sculpteur Ali Boukhalifa, qui a passé plusieurs semaines à les réhabiliter. Cet artiste a affirmé que l'état des statues datant des années 1920 était catastrophique, le risque est de les voir « disparaître complètement », rapporte l'Agence presse service d'Algérie. De son côté, la chargée de la communication au niveau du Jardin d'El Hamma, Sanaa Djebali a précisé que son administration a opté pour la préservation des statues par leur restauration par un artiste sculpteur expérimenté, déplorant l'incivisme et l'inconscience de certains visiteurs quant à la valeur de ces œuvres d'art, qui contribuent à l'ancrage des traditions et us de l'Algérie. Aussi, l'administration du Jardin d'Essai s'est attelée, depuis le début septembre dernier, au recensement de son patrimoine naturel pour sa réintroduction sur la liste des jardins internationaux de renommée mondiale. D'après le Directeur général de ce jardin, Boulahia Abdelkrim, ingénieur d'Etat en agriculture et membre du Conseil scientifique, cet espace historique de 32 hectares n'est plus sur les listes de renommée mondiale, « il est retiré de la liste après l'indépendance, alors que le jardin est considéré comme l'un des plus beau au



monde ». La réalisation de ce projet comprend l'élaboration d'une carte végétale pour déterminer le lieu, la nature et l'état de chaque plante. Le Conseil scientifique du Jardin d'Essai est composé du Directeur général du jardin, de représentants des ministères de l'Agriculture et de l'environnement, de l'USTHB, de l'Ecole nationale supérieure agronomique d'El

Harrach, de l'Institut national de la recherche forestière de Bainem, de l'Institut national de protection des végétaux (INPV) et de trois chercheurs spécialisés. Il doit veiller à actualiser les données non révisées depuis 1993, date du dernier recensement qui n'est pas présenté aux instances concernées.

R. C

## 18<sup>e</sup> FESTIVAL DE LA CULTURE ET DES ARTS POPULAIRES SAHRAOIS

**OUVERTE** ce samedi 09 décembre à Aousserd, la 18<sup>e</sup> édition du Festival de la culture et des arts populaires sahraouis sillonnera les cinq wilayas de la République arabe sahraouie démocratique (RASD). Pour le journaliste et ancien chargé de l'information au ministère sahraoui de la Culture, Nafai Ahmed Mohamed, cette manifestation annuelle « est la forteresse inébranlable qui se dresse devant les tentatives de l'occupant marocain de dénaturer et d'effacer l'identité du peuple sahraoui, et ce, à travers la promotion de l'image d'une RASD à la culture riche et diversifiée », rapporte l'Agence presse service d'Algérie. L'objectif de ce festival est la consécration de l'identité du peuple sahraoui, la promotion de sa culture, la préservation de son patrimoine et la réaffirmation de la volonté de poursuivre la lutte pour l'indépendance. Ce festival proposera dans les camps à ses invités des expositions de toiles et de tableaux autour des traditions et des us sahraouis, des spectacles artistiques, non sans affirmer la diversité culturelle du peuple sahraoui et son attachement à l'identité nationale.

UNIVERSITÉ AMITIÉ DES PEUPLES DE MOSCOU

## Une semaine tuniso-algérienne

### LA CULTURE MAGHRÉBINE

est à l'honneur à l'université Amitié des Peuples de Moscou, dans le contexte de la Semaine culturelle algéro-tunisienne, clôturée dans la soirée de ce samedi 09 décembre par un gala artistique animée par les étudiants des deux pays.

La soirée musicale, agrémentée notamment d'une pièce de théâtre sur la lutte commune algéro-tunisienne contre le colonialisme, a été très appréciée par l'assistance composée d'étudiants de divers pays, mais également des représentants des ambassades d'Algérie et de Tunisie à Moscou, et du vice-recteur de l'université, Alexander Vitalivitch Ermakov. Un défilé de mode présentant différentes tenues vestimentaires tunisiennes et algériennes, des chants et danses du terroir des deux pays, ont



donné un aperçu, aussi modeste soit-il, sur la culture quasi commune des deux « voisins maghrébins ». Cette soirée est venue couronner une série d'expositions organisées quotidiennement, durant les six jours de la manifestation, à travers une dizaine de facultés dépendant de l'université Amitié des Peuples. Lors de ces expositions organisées au niveau des halls des diffé-

rentes facultés, les étudiants russes et étrangers ont pu découvrir les multiples facettes de la culture algérienne et tunisienne. Le pavillon de chacun des deux pays était joliment décoré avec les couleurs nationales, des objets de l'artisanat, peintures et gravures, manuels d'histoire, de tourisme, etc. Habillés en costume traditionnel pour la circonstance, les étudiants tuni-

siens et algériens répondaient avec une pointe de fierté aux questions des visiteurs venus découvrir quelques caractéristiques des deux pays maghrébins. Une centaine d'Algériens, un peu moins de Tunisiens, étudient dans différentes spécialités, dans les universités de Moscou. L'université Patrice-Lumumba de l'Amitié des peuples rassemble près de 8.000 étudiants de 146 pays. Elle dispose de dix facultés principales (droit, économie, sciences physiques et mathématiques, lettres, sciences humaines et sociales, génie, médecine, agriculture, écologie), outre trois facultés de formation continue spécialisée, trois unités communes de formation universitaire, sept instituts, trente-trois centres d'études et de recherches et 150 laboratoires.

APS

### GUERNICA

Exposition Dialogue hispano-algérien sur le Guernica – 80<sup>e</sup> anniversaire du tableau – jusqu'au jeudi 25 janvier. Vernissage le mardi 12 décembre. Et projection du documentaire Variaciones de Guernica. 18h. Institut Cervantes d'Alger. Œuvres inspirées du tableau, signées les artistes Julio Lozano (photographe), Abderahmane Aidoud, Djahida Houadef, Mouna Bennamani, Amor Idriss Lamine Dokman, Abderahmane Cheref.

### ANIMATION

2<sup>e</sup> Semaine du film d'animation. Institut français d'Alger. Entrée libre.

Mardi 12. 14h : Le grand méchant renard et autres contes de Benjamin Renner et Patrick Imbert (Fr, 1h20, 2017). 16h : En sortant de l'école, autour de Prévert en présence de Delphine Maury.

Mercredi 13. 18h : Le roi et l'oiseau de Paul Grimault (Fr, 1h27, 1980) en présence de Carole Rouet.

Jeudi 14. 18h : Wakfu, troisième saison de Fabrice Nzinzi en présence du réalisateur. Samedi 16 décembre. 14h : Zombillénuim de Arthur de Pins et Alexis Ducord (Fr, 1h18, 2017).

### ART

L'artiste Amina Benboureche expose Cycles jusqu'au vendredi 15 décembre. Institut culturel italien d'Alger. Réalisation d'illustrations graphiques sur différents supports.

### JAZZ

Quintette Jorge Pardo d'Espagne en concert jazz-flamenco. Le samedi 16 décembre. 19h. Ibn Zeydoun, Alger. Accès : 500 DA. Interprétation des titres de l'album Djinn aux rythmes du saxophone, flûte, guitares basse et flamenca, percussions et du son électronique.

### THEATRE

Représentation de la pièce Babour eghraq de Slimane Benaïssa jusqu'au dimanche 17 décembre. Théâtre national algérien Mahieddine-Bachtarzi d'Alger. 18h30. Une œuvre classique jouée en trio avec humour sur la situation en Algérie. Accès : 500 DA.

### PATRIMOINE

Conférence Patrimoine et imaginaire esthétique par Ridha Djemai, docteur en philosophie de l'art, spécialisé dans la peinture à l'université d'Alexandrie en Egypte, artiste plasticien et calligraphe. Samedi 23 décembre. 11h. Dar essouf-Ecole nationale de conservation et restauration des biens culturels. Casbah d'Alger.

### PEINTURE

L'artiste plasticien Hakim Sultan Khelifa expose Mon parcours à travers l'Algérie jusqu'au samedi 23 décembre. Galerie d'art couleurs et patrimoine. El Biar, Alger.

### COURT-METRAGE

Nuit du court-métrage. Le samedi 23 décembre. 18h. Institut français d'Alger. Séances de projection gratuites. Initialement lancé par le Centre national du cinéma et de l'image animée en France en 2011, l'événement est célébré dans plus de 50 pays.

### ECOLE

Ouverture d'une nouvelle école de musique et de théâtre pour enfants et adultes de l'établissement Arts et Culture d'Alger avec les frères Ahmed et Mouloud Ibari. Chaabi, andalou, guitare classique et d'autres instruments. Cheraga-Alger (rue Belahcen). Inscriptions : 02 photos d'identité, extrait de naissance, certificat médical, frais annuels d'inscription (selon la discipline), autorisation légalisée du tuteur pour les enfants.

SELON LE PR MOKHTAR HASBELLAOUI

# Le projet de la loi sanitaire complètera le cadre juridique pour le développement de la greffe

*Le projet de la nouvelle loi sanitaire actualisera et complètera le cadre juridique pour le développement de la greffe et offrira toutes les conditions réglementaires pour "le passage à un niveau supérieur", a indiqué à Alger le ministre de la Santé, de la Population et de la Réforme hospitalière Mokhtar Hasbellaoui.*

« C e qui nous réunit aujourd'hui c'est le développement de la greffe. Le projet de la nouvelle loi sanitaire, actuellement en cours de discussion et d'enrichissement au niveau de l'Assemblée populaire nationale, va actualiser et compléter le cadre juridique et offrir ainsi toutes les conditions réglementaires permettant le passage à un niveau supérieur », a souligné le ministre à l'ouverture d'un séminaire sur l'évaluation annuelle de la transplantation d'organes. Dans ce cadre, il est estimé qu'« il faudra organiser (le passage) généralisé au prélèvement d'organes à partir de donneurs en état de mort encéphalique », précisant qu'« il ne faudra surtout pas attendre la promulgation de la loi pour le faire ». En ce sens, le ministre a recommandé « la coordination hospitalière qui doit permettre à tous les intervenants de maîtriser tous les codes et protocoles en la matière », ajoutant qu'« il est évident que le geste du prélèvement et celui de la greffe ne peuvent se faire durablement que dans le cadre d'un projet d'établissement impliquant tous les acteurs ». M. Hasbellaoui a recommandé aussi que l'organisation hospitalière connaisse une « adaptation pour une plus grande efficacité » à l'effet d'influer positivement sur les proches du donneur potentiel. « Avec la mise en place effective de l'Agence nationale des greffes, nous estimons que les moyens



sont aujourd'hui réunis pour mettre en place une stratégie globale d'organisation de la greffe pour que cette dernière ne soit plus le produit d'initiatives individuelles, mais bel et bien la résultante d'un plan d'action global et intégré », a précisé le ministre, mettant l'accent sur « un plan qui devra accorder une large place à la mise à niveau des connaissances, à la sensibilisation et à la mise en place de projets structurés, organisés autour de réseaux de prise en charge et de centres référentiels ». Pour le ministre, la greffe en Algérie se situe à

un « moment charnière », appelant les différents partenaires à « s'organiser pour assurer un développement durable de la greffe d'organes, de tissus et de cellules ».

« Un développement qui ne fera plus de la greffe hépatique un évènement exceptionnel, mais qui devra toucher à termes tous les organes et tous les tissus », a précisé M. Hasbellaoui. Cependant, il a relevé que malgré les avancées enregistrées dans le domaine de la transplantation d'organes, « l'activité de greffe est en-deçà des besoins au regard du nombre d'insuffi-

sants rénaux et d'insuffisants hépatiques, pour ne parler que de ces deux pathologies ». « Dans le domaine de la greffe de cornea par contre, l'activité réalisée est globalement à la hauteur des besoins même si de gros efforts restent à réaliser pour passer progressivement des greffons importés au prélèvement sur donneurs décédés », a-t-il fait observer, estimant que « la greffe de la moelle osseuse gagnerait à se développer davantage car les besoins sont énormes ».

Selon le ministre, en matière de greffe rénale, la moyenne annuelle tourne autour de 230 greffes/an « dans le meilleur des cas », qualifiant ce nombre de « très peu » du fait des demandes éligibles potentielles qui se comptent par « plusieurs milliers ».

« Nous pouvons faire mieux sachant que le meilleur bilan est présenté par la jeune équipe de Batna, dont le dynamisme gagnerait à toucher les équipes de centres plus anciens et souvent mieux équipés », a-t-il dit, félicitant ainsi cette équipe qui vient de dépasser sa 200ème greffe rénale.

M. Hasbellaoui a également relevé que la greffe à partir de donneurs vivants commence à montrer « ses limites objectives », estimant que « la seule alternative réside dans la mise en place d'un cadre organisationnel adéquat assurant le développement de la greffe d'organes, de tissus et de cellules à partir de donneurs en état de mort encéphalique ».

PIQÛRES DE TIQUES:

## Cas record de méningites en 2017

EN 2017, au moins 257 personnes ont été atteintes de méningite suite à une piqûre de tique. Il s'agit d'un record, selon les derniers chiffres publiés par l'Office fédéral de la Santé publique (OFSP). La seule prévention possible est le vaccin. Le nombre de cas annuels de méningo-encéphalite verno-estivale (MEVE) depuis le début de ce siècle a oscillé

entre 52, en 2002, et 257 cette année, écrit l'OFSP dans son dernier bulletin. Octobre dernier a également connu un pic mensuel, le plus élevé depuis 2000, avec 36 cas.

Les chiffres fluctuent cependant fortement sur une saison et d'une année à l'autre. La seule mesure de prévention efficace est le vaccin, recommandé aux

groupes à risque. Parmi ceux-ci figurent les personnes habitant ou séjournant dans les régions connues pour abriter des tiques infectées par le virus de la MEVE, notamment celles qui se rendent souvent en forêt.

Avec 8000 cas aigus, les chiffres de la borréliose, maladie également transmise par les piqûres de tiques, sont en

revanche plutôt bas pour 2017. Ces données sont disponibles depuis 2008. Cette année, on estime à 23'000 le nombre de consultations médicales pour une piqûre de tique, une valeur moyenne (29'000 en 2016).

La saison pendant laquelle les tiques sont particulièrement actives s'étend de mars à novembre.

## Un nouveau médicament ralentit la progression de la sclérose en plaques

**BONNE NOUVELLE** pour les milliers de personnes touchées par la sclérose en plaques. Santé Canada a approuvé un médicament qui réduit considérablement les poussées de la maladie.

« Je ne pouvais plus me tenir sur mes deux jambes. Mes mains ne fonctionnaient plus. J'avais de la misère à parler », explique Louise Patenaude, atteinte de sclérose en plaques depuis l'âge de 49 ans. Elle en a aujourd'hui 70. Le nouveau médicament que vient d'approuver Santé Canada suscite beaucoup d'espoir pour les 20 000 Québécois et les 100 000 Canadiens touchés par la maladie. « C'est un médicament qui permet de réduire beaucoup l'activité de la maladie. Donc, il diminue le nombre de poussées que les patients vont faire dans une année, le nombre de symptômes, la durée des symptômes. C'est un médicament qui diminue aussi le handicap à long terme », de dire le neurologue et chercheur au CHUM Alexandre Prat.

Une quarantaine de patients du Québec ont participé aux études cliniques. Les examens par imagerie médicale

démontrent une réduction des lésions. Pour l'instant, il est disponible uniquement pour les personnes touchées par la forme récurrente rémittente de la maladie.

« En rémission, donc, les symptômes disparaissent. La plupart du temps, ces patients-là sont des patients qui marchent dans la rue ou des gens que vous connaissez. On ne peut même pas s'apercevoir qu'ils ont la sclérose en plaques, sauf quand ils font une poussée », ajoute le Dr Prat. « Ce même traitement-là, ailleurs dans le monde, a été approuvé pour la forme de la SP progressive primaire. Et, ça, c'est une grande nouveauté, qui va créer beaucoup d'espoir », affirme Louis Adam, directeur général de Sclérose en plaques section Québec. Mme Patenaude souffre de la forme progressive et craint les effets secondaires. « Plus ils trouvent des médicaments nouveaux, meilleurs ils sont. Parce que, les premiers, ça n'allait pas du tout », ajoute-t-elle.

« C'est un médicament qui se donne seulement deux fois par année, par voie intraveineuse. C'est un des gros avantages du médicament. Les patients n'ont pas besoin de

prendre des pilules ou de se présenter chaque mois pour faire des injections », de dire le Dr Prat. On ne sait pas combien coûtera le médicament ni quand le fabricant, Roche Canada, déposera une demande, afin qu'il soit remboursé par le régime public d'assurance médicaments du Québec.

### RENDEZ VOUS SCIENTIFIQUE

- 1e Congrès international de Chirurgie Générale de Sétif - 16 septembre 2017 à Sétif
- 15ème congrès national de cœliochirurgie - 4 et 5 octobre 2017 à Blida
- Workshop sur la recherche en cancérologie - 25 au 27 octobre 2017 à Taghit
- 14ème Congrès National d'Hématologie - 26 au 28 octobre 2017 à Constantine
- 3 e journées de Sidi Bel Abbès - 6 et 7 décembre 2017 - Sidi Bel Abbès
- 6ème journée de chirurgie de l'hôpital militaire - 12 décembre 2017 à Constantine



**LE JEUNE INDÉPENDANT EST DÉSORMAIS  
DISPONIBLE SUR VOS SMARTPHONE,  
TÉLÉCHARGEZ NOTRE APPLICATION  
ANDROID SUR GOOGLEPLAY**



## JUDO / 23<sup>E</sup> ÉDITION DU TOURNOI INTERNATIONAL DE SOUSSE (1<sup>RE</sup> JOURNÉE) :

5 médailles pour l'Algérie,  
dont une en argent

**LA SÉLECTION** algérienne (garçons/filles) de judo a décroché cinq médailles (une en argent et 4 en bronze) lors de la première journée du Tournoi international de Sousse, disputée samedi en Tunisie. La médaille d'argent a été décrochée par Amina Belkadi dans la catégorie des moins de 63 kg, au moment sa compatriote Sarah Kerdjadj s'est contentée de la médaille de bronze chez les moins de 70 kg. Les trois autres médailles de bronze ont été moissonnées par les garçons, en l'occurrence : Mohamed Mahnane et Belhadj Sedria dans la catégorie des moins de 60 kg, ainsi que Soheib Bourmad, chez les moins de 66 kg. La compétition, devant se clôturer dimanche, a été outrageusement dominée par les judokas tunisiens, ayant raflé la quasi totalité des titres, aussi bien chez les garçons que chez les filles.

## ECHECS / CHAMPIONNAT D'AFRIQUE DE JEUNES CATÉGORIES :

L'Algérie termine à la  
première place avec 12  
médailles, dont 5 en or

**AVEC UNE MOISSON** de 12 médailles (5 or, 3 argent et 4 bronze), les échiphiles algériens se sont adjugés la première place du classement général du Championnat d'Afrique des jeunes catégories (U8, U10, U12, U14, U16, U18) filles et garçons, disputé du 2 au 9 décembre à Giza en Egypte, à appris l'APS auprès de la Fédération algérienne de la discipline. Cette belle prouesse est liée principalement aux filles de la famille Nassr qui ont remporté 3 médailles d'or et une en argent, grâce à Ryma (or en U8), Lina (or en U14), Rania (or en U16) et Manel (argent en U12). Les autres médailles d'or algériennes ont été remportées par Lina Lagab (U10) et Ziad Cheikh Boukal (U14), alors que les médailles d'argent ont été décrochées par Iliana Hadjout (U8) et Sofiane Benyahia (U12). Les médailles de bronze sont revenues à Assia Maakni (U18), Aghiles Aoudia (U8), Abdellah Amrane (U10), Wassel Bousmaha (U12). Le retour au pays de la délégation algérienne encadrée par les entraîneurs nationaux Krim Belkacem, Abderahmen Bousmaha et Nacer Nassr est prévu lundi.

## BASKET-BALL / NATIONALE 1 MESSIEURS (8<sup>E</sup> JOURNÉE) :

L'US Sétif bat le  
WO Boufarik (69-58)

**L'US SÉTIF** s'est imposée devant le WO Boufarik sur le score de 69 à 58 en match de clôture de la 8e journée du Championnat d'Algérie de basket-ball, Nationale 1 (messieurs), disputé samedi à Sétif. Grâce à ce succès, l'US Sétif rejoint l'USM Blida à la deuxième place du classement avec 14 points, alors que le WO Boufarik occupe la 3e place avec 13 points. La 8e journée, tronquée de deux rencontres avait débuté vendredi avec le déroulement de cinq matchs. La 9e journée du Championnat aura lieu mardi.

### RÉSULTATS:

RC Constantine - CSC Gué de Constantine 69-64  
NA Hussein-Dey - PS El Eulma 85-70  
OMS Miliana - USM Blida 57-78  
CRB Dar El-Beïda - O Batna 67-52  
USM Alger - IR Bordj Bou Arréridj 57-68  
US Sétif - WO Boufarik 69-58

## FORUM NATIONAL DES ATHLÈTES ALGÉRIENS:

# Plusieurs panels au menu de la 2<sup>E</sup> édition

*Les droits et  
devoirs des  
athlètes, leur  
entourage, les  
dispositions de  
leur reconversion  
en carrière  
professionnelle,  
leur relation avec  
la presse, ainsi que  
le Dopage, fléau  
social, ont été les  
termes abordés  
lors du second  
Forum national des  
athlètes algériens,  
organisé par le  
Comité olympique  
et sportif algériens  
(COA) samedi à  
Zéralda (Alger).*



**L**es travaux de cette deuxième édition du Forum, marqués par la présence du président du COA Mustapha Berraf, des athlètes olympiens et plusieurs personnalités du mouvement sportif algérien, ont permis aux présents, chacun dans son panel, de donner un aperçu, entre autres, sur le vécu du sportif algérien, à travers les performances des uns et des autres, les problèmes rencontrés dans leur vie pendant et après leur carrière sportive. Le chapitre de la reconversion des athlètes, après leur carrière sportive et les dispositifs de cette reconversion ont été débattus par les présents. L'ancienne championne olympique du 1500m, Has-siba Boulmerka a estimé que «rien n'a été fait par les pouvoirs publics pour la

reconversion de cet athlète qui a laissé tout derrière lui (famille, études...) pour faire honneur à son pays». «Cette vérité fait mal et tout le monde est responsable de cette situation qu'on vécu beaucoup d'anciens athlètes et que vivent encore d'autres», a regretté Boulmerka. Pour l'ancien directeur des sports au Ministère de la jeunesse et des sports (MJS), Mokhtar Boudina, le texte de l'athlète de l'élite et du haut niveau existe depuis 2000. Il avait été modifié à deux reprises en 2007 et en 2015.

Plusieurs intervenants ont estimé que la reconversion des athlètes en fin de parcours est une «problématique» qui est beaucoup plus «complexe» que certains le pensent. Celle-ci selon eux, doit com-

mencer à l'entame de la carrière, il faut arriver à concilier le projet sportif et le projet social (formation, école, vie professionnelle...ect), dans un cadre juridique qui doit suivre cette reconversion, et cela est du ressort du ministère», se sont accordés à dire les présents. Les fédérations ont été mises à l'index, par les plusieurs observateurs, lesquels déplorent leur absence totale. D'autre part, les participants à cette deuxième édition du Forum national des athlètes algériens ont regretté le «différend actuel» entre la tutelle, les fédérations sportives et le comité olympique et sportif national, une situation qui ne servira pas le sport algérien à quelques mois de plusieurs importantes échéances internationales.

## Athlétisme: Noureddine Morceli décoré de l'ordre du mérite olympique par le COA

**L'ANCIEN** champion du Monde et Olympique du 1500m en athlétisme, Noureddine Morceli a été décoré de l'ordre du mérite olympique du Comité olympique et sportif algérien (COA), samedi à Zéralda, en marge du 2<sup>e</sup> Forum des athlètes algériens.

La distinction a été remise à l'ancien champion algérien, par le président du Comité olympique et sportif algérien (COA), Mustapha Berraf qui a tenu à rendre un vibrant hommage au «champion des Champions». « Par cet ordre du mérite olympique, on fait de Noureddine Morceli l'ambassadeur du COA en Algérie et à l'étranger. C'est un grand cham-

pion qui a beaucoup donné à l'Algérie, surtout dans les moments difficiles que le pays avait vécu», a déclaré Mustapha Berraf. Pour sa part, Noureddine Morceli, très ému comme à son habitude, a remercié le président du COA et son équipe pour cette distinction qui restera graver dans sa mémoire. «Je suis très heureux et ému par le geste du Comité olympique et sportif algérien et à sa tête son président, Mustapha Berraf qui a toujours porté le devoir national dans son cœur. Il n'a jamais lésiné sur les moyens pour aider le sport et les sportifs algériens à s'affirmer», a indiqué Morceli, tout en exprimant son souhait de voir le sport algérien

reprendre la place qui est la sienne grâce à l'apport de tous ses acteurs et décideurs», a-t-il dit. Noureddine Morceli, âgé de 47 ans est un spécialiste des courses de demi-fond. Il remporté entre 1991-1995, quatre titres de Champions du Monde du 1500m dont un en salle, devenant le premier sportif algérien messieurs à remporter un titre olympique, lors des jeux Olympiques de 1996 à Atlanta. Il a également à son actif sept records du Monde (cinq en plein air et deux en salle) sur des distances allant du 1500m au 3000m. Il avait été également élu plusieurs fois meilleur athlète algérien, toutes disciplines confondues.

## Championnat national d'endurance : Domination des cavaliers de Tiaret

**LES CAVALIERS** de la wilaya de Tiaret ont dominé le championnat national d'endurance, qui a pris fin samedi au centre équestre «Emir Abdelkader» de Tiaret. Le cavalier Youcef Safi de Tiaret enfourchant la monture «Olivia» a remporté le titre de l'épreuve de 90 kilomètres qui a débuté vendredi soir à Tiaret, devant Abdelmoumen Mahboub du club «Lassanda de Blida» montant le cheval «Zagreb» et le cavalier Abdennour Asli du club équestre «Emir Abdelkader»

troisième sur le cheval «Grat». Le club équestre «Emir Abdelkader» de Tiaret a dominé l'épreuve de 60 km où les 1<sup>ère</sup> et 2<sup>ème</sup> places ont été remportées par Noureddine Rebai sur le cheval «Melk Meharidj» devantant Djamel Rebai sur le cheval «Targui» et Fawzi Mahboub du club de Blida montant le cheval «Wadoud». Les éléments du club de la ligue de Blida se sont illustrés lors de ce championnat d'endurance sur la distance de 40 km où Mohamed Hamimed

est classé premier sur «Falah» devantant Hamza Benouared du même club sur le cheval «Asmarani», alors que Moussa Bediar du club équestre «Emir Abdelkader» de Tiaret sur «La belle Sersou» s'est classé 3<sup>ème</sup>. Cette compétition de deux jours a été organisée par le club équestre «Emir Abdelkader» de Tiaret en hommage au regretté Mustapha Tayeb Metidji avec la participation de six équipes et 40 cavaliers des wilayas de Tiaret et de Blida.

14<sup>e</sup> JOURNÉE DU CHAMPIONNAT NATIONAL DE LIGUE 1 MOBILIS (ACTE 3)

## Le CR Belouizdad de mal en pis, l'US Biskra fait de la résistance

Rien ne va plus à Belouizdad, les Rouge et Blanc de Laâkiba jouent et ne gagnent plus. Pas la moindre victoire depuis la troisième journée, et cela n'est plus du goût des supporters qui ne savent plus à quel saint se vouer devant une situation qui va de mal en pis pour le président Bouhafs et son entraîneur Todorov, tous les deux pointés du doigt.

Ce Samedi, en match décalé sur la pelouse du stade du 20-Août 55 pour le compte de la 14<sup>e</sup> journée, le Chabab a une fois de plus déçu ses fans en s'inclinant dans le match qu'il ne fallait surtout pas perdre face au voisin et éternelle bête noire, le NA Hussein Dey. Un derby qui aura surtout valu par sa seconde mi-temps. La première est à mettre aux oubliettes pour les deux camps, et ce au grand dam d'un nombreux public. Les Sang et Or, la pression passée, ont attendu l'après-pause pour passer à l'attaque. Les poulains de Dziri Bilal n'ont en effet pas attendu très longtemps pour trouver la faille et prendre l'ascendant sur un adversaire trop stérile. Les Sang et Or, affichant une solidarité sans faille et plus réalistes, ont ouvert la marque par Brahimi (53'). K.-o. debout, le Chabab a plié le second genou quelques minutes après soit à la 69', non sans mettre en valeur l'excellent coaching de Bilal Dziri. Son joker de luxe, le jeune Khacef, pétri de qualités s'en est allé, après un joli service de Gasmî, inscrire un but d'anthologie qui scellera le sort de la partie à la 69<sup>e</sup> minute. Un précieux succès pour le Nasria, qui confirme une fois de plus sa suprématie sur le Chabab et gagne, pour l'occasion, du galon en rejoignant le 7<sup>e</sup> rang aux côtés de sa victime du jour et du Paradou AC avec 18 unités au compteur. L'autre rencontre du jour ayant mis aux prises, à Biskra et à huis clos, l'USB locale et l'USMB Abbès s'est soldée par la victoire des Ziban. Ces derniers, dos au mur et sans l'apport de leur précieux public, ont fait de la résistance



pour venir à bout des visiteurs et engranger trois précieux points dans la course au maintien, pour occuper actuellement la 13<sup>e</sup> place avec 14 unités. Les Biskris ont d'abord ouvert la marque par Berbèche (3'), avant que les poulains du coach Chérif El-Ouazzani ne réussissent à remettre les pendules à l'heure par Khali (13'). Mais c'était sans compter sur la rage de vaincre des Biskris, qui ont réussi à reprendre l'avantage à la 70<sup>e</sup> minute, grâce à Chaouti. Pour rappel, la veille t en haut du tableau, le CS Constantine s'est offert le titre symbolique de champion

d'hiver malgré le nul (1-1), concédé à domicile face à la lanterne rouge, l'USM Blida.

### RÉSULTATS COMPLETS :

CR Belouizdad - NA Hussein Dey	0 - 2
US Biskra - USM Bel Abbès	2 - 1
Olympique Médéa - Paradou AC	1 - 0
MC Oran - JS Saoura	1 - 0
USM Alger - JS Kabylie	0 - 0
CS Constantine - USM Blida	1 - 1
ES Sétif - DRB Tadjenant	2 - 0
MC Alger - USM Harrach	2 - 0

S. S.

## FAF : Un Symposium pour «le renouveau du football algérien» les 11-12 décembre à Aïn Bénian

HUIT (8) THÉMATIQUES seront débattues au cours d'un Symposium, prévu les 11-12 décembre 2017 au Centre international des conférences Abdelatif-Rahal (Alger) pour enclencher «le renouveau du football algérien», a annoncé samedi la Fédération algérienne de football (FAF). «Le Symposium sur le renouveau du football algérien aura lieu les 11 et 12 décembre 2017 au Centre international des conférences Abdelatif-Rahal, sis au Club-des-Pins, à Alger» a indiqué la FAF dans un communiqué, publié sur son site officiel. Ce symposium, placé sous le haut-patronage du Président de la République, Abdelaziz Bouteflika «a pour objectif d'établir un diagnostic sur les problèmes qui rongent

le football algérien, avant de proposer des remèdes efficaces à travers des recommandations, en associant toutes les parties prenantes : famille du football, spécialistes, scientifiques et pouvoir publics» a ajouté l'instance fédérale dans son communiqué. Les huit thématiques prévues seront débattues à travers huit ateliers, à savoir :

- La Formation et le Développement,
- Le football amateur
- Le professionnalisme, le financement, le Sponsoring et les Droits TV
- L'arbitrage
- La moralisation du football et la lutte contre la violence
- La problématique des infrastructures

- Les réformes juridiques et les relations avec les médias et les institutions

- La médecine du football et la lutte antidopage

Parmi les communicants qui interviendront pendant ce Symposium, Boualem Charef, Mohamed El Morro et Reda Abdouche, en présence du ministre de la Jeunesse et des Sports, El Hadi Ould Ali, du président de la Fédération algérienne de football, Kheireddine Zetchi, et d'un représentant de la Direction Générale de la Sécurité Nationale (DGSN). «Le symposium sera clôturé mardi soir, vers 19h00, par une cérémonie d'hommages» a conclu la FAF.

### LIGUE 2 MOBILIS/ JSM SKIKDA :

Séparation à l'amiable entre la JSM Skikda et le coach Didier Gomez Bouzidi pour lui succéder

LA JSM SKIKDA a décidé de se séparer à l'amiable de son entraîneur franco-portugais Didier Gomes da Rosa, au lendemain de la défaite concédée sur le terrain du MO Bejaia (1-0) comptant pour la 14<sup>e</sup> journée du championnat de Ligue 2 Mobilis de football, a-t-on appris dimanche auprès du président du club Noureddine Bouchoul. «Nous avons décidé de se séparer à l'amiable de l'entraîneur Didier Gomes. Cette décision a été prise par le club suite aux derniers mauvais résultats concédés lors des quatre derniers match avec un bilan maigre d'un seul point récolté contre trois défaites», a indiqué Bouchoul à l'APS. Selon la même source, le technicien Youcef Bouzidi a été contacté pour remplacer Gomez. Bouzidi a débuté la saison en cours sur le banc du RC Relizane (Ligue 2) avant de démission-

ner au terme de la 3<sup>e</sup> journée. «Le club a choisi de confier la barre technique à Bouzidi. Il sera présent à Skikda dès lundi», a fait savoir le président des "noir" et "blanc". Par ailleurs, la direction skikdie prévoit de recruter trois nouveaux joueurs lors du prochain mercato hivernal. «Nous avons un programme pour renforcer l'équipe lors du prochain mercato, il y aura trois nouvelles recrues. Normalement nous allons engager un défenseur axial, un milieu de terrain et un attaquant», a précisé Bouchoul. Au terme de la 14<sup>e</sup> journée, la JSMS pointe à la 6<sup>e</sup> place au classement avec 23 points, à huit longueurs du leader l'AS Ain M'li-la. Lors de la 15<sup>e</sup> et dernière journée de la phase aller prévu vendredi prochain, la JSMS recevra le MC El Eulma (13<sup>e</sup> / 13 points).

### MATCH AMICAL ALGÉRIE - EMIRATS ARABES UNIS : MADJER CONVOQUE 21 JOUEURS LOCAUX (FAF)

VINGT ET UN (21) joueurs locaux ont été convoqués par le sélectionneur national, Rabah Madjer, en prévision du match amical contre les Emirats Arabes Unis, prévu le 23 décembre courant à Dubaï, a annoncé samedi la Fédération algérienne de football (FAF). «La sélection nationale des joueurs locaux commencera par effectuer un stage de préparation à partir du 17 décembre, au Centre technique national (CTN) de Sidi-Moussa» a ajouté l'instance fédérale dans un bref communiqué, publié sur son site officiel. Avec six joueurs convoqués, l'USM Alger est le club le mieux représenté dans ce stage, suivi de l'Entente de Sétif et du CS Constantine, avec 4 joueurs chacun.

### LISTE DES JOUEURS CONVOQUÉS :

Fauzi Chaouchi, Rachid Ahmed Bouhenna (MC Alger), Abdelkader Salhi, Ali Lakroum (CR Belouizdad), Abdelkader Bedrane, Akram Djahnit, Mohamed Khouthir Ziti, Abdelmoumene Djabou (ES Sétif), Mokhtar Benmoussa, Farouk Chafaï, Mohamed Benkhemmassa, Abderraouf Benguit, Ayoub Abdellaoui, Oussama Darfalou (USM Alger), Islam Arous, Farid El Mellali (Paradou AC), Mohamed Walid Bencherifa, Sid-Ali Lamri, Abdennour Belkheir, Mohamed-Lamine Abid (CS Constantine), Salim Boukhenchouche (JS Kabylie).

### ESS/LA DIRECTION DU CLUB DÉMENT TOUT DÉPART DE L'ENTRAÎNEUR KHIREDDINE MADOUÏ

LA DIRECTION de l'entente de Sétif a démenti catégoriquement les informations relayées par certains médias à l'issue du match de la 14<sup>e</sup> journée ESS-DRBT (2/0) sur un éventuel départ de l'entraîneur Kheireddine Madouï. Selon la même source, «Kheireddine Madouï restera à la tête de la barre technique du club Sétifien au moins jusqu'au match face à l'USMA» (match retard comptant pour la 8<sup>e</sup> journée) prévu mardi au stade du 8 mai 45 de Sétif, après il se réunira avec l'état-major du club pour décider de son avenir. Madouï aurait, à l'issue du match face au DRBT, fait part à sa direction de sa volonté de quitter le club pour prendre en mains l'Etoile sportive du Sahel (D1 Tunisie), au moment où le président de l'ESS, Hassan Hemar avait affirmé jeudi à la presse que Madouï irait au terme de son contrat soit jusqu'en 2020.

### LEICESTER CITY : MAHREZ SIGNE SON QUATRIÈME BUT DE LA SAISON

LE MILIEU OFFENSIF international algérien de Leicester City Riyad Mahrez a signé samedi soir son quatrième but de la saison, lors de la victoire décrochée en déplacement face à Newcastle United (2-3), en match comptant pour la 16<sup>e</sup> journée du championnat d'Angleterre de football. Bien servi dans l'axe par le défenseur nigérian Onyinye Ndi, le joueur algérien est allé battre le portier des «Magpies» Karl Darlow d'un tir puissant du pied gauche. En seconde période, les coéquipiers de Jamie Vardy ont réussi à faire la différence. Le N.26 des «Foxes» signe du coup son quatrième but depuis le début de l'exercice après avoir fait parler la poudre face à West Bromwich, Stoke City et Tottenham. L'autre international algérien de Leicester l'attaquant Islam Slimani n'a pas été convoqué pour cette rencontre.

## QUI VEUT ACHETER UN VILLAGE ALLEMAND?



**LE VILLAGE D'ALWINE** situé à une centaine de kilomètres de Berlin sera mis en vente aux enchères ce samedi. Une affaire? Samedi, la dizaine de maisons, en plus des cabanes, garages et terrains alentours, soit environ 16'800 m<sup>2</sup>, seront mis en vente, selon le catalogue publié par la société Karhausen à Berlin. Prix de départ pour ce "lotissement aux allures de village" comptant une vingtaine d'habitants



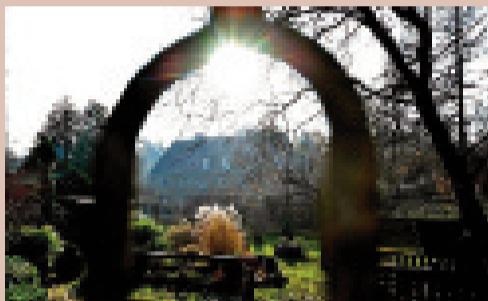
retraités pour la plupart: "Il y a beaucoup de personnes intéressées", assure à l'AFP Matthias Knake, directeur de Karhausen, qui dit n'avoir encore "jamais vendu tout un village".

Un bout d'histoire allemande

C'est un véritable bout d'histoire allemande qui sera mis à disposition du plus offrant. Pendant la Seconde Guerre mondiale, les jeunesses hitlériennes venaient s'entraîner dans les environs d'Alwine, situé à 120 km au sud de la capitale.

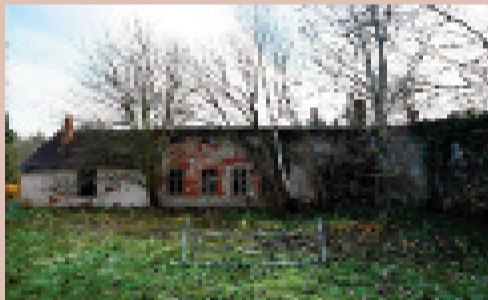


Des prisonniers de guerre y furent aussi incarcérés. Alwine compte actuellement une vingtaine de résidents, lesquels sont pour la plupart retraités.



Comme plusieurs média locaux l'ont rapporté, son état de délabrement est caractéristique de la majeure partie de l'Allemagne communiste.

"Je suis retraité, mon voisin est retraité, eux aussi ils sont tous les deux retraités", énumère M. Urbanek en pointant un couple de l'autre côté de la rue. La mise aux enchères peut être une chance pour Alwine car aucune commune des environs n'est prête à investir, et les habi-

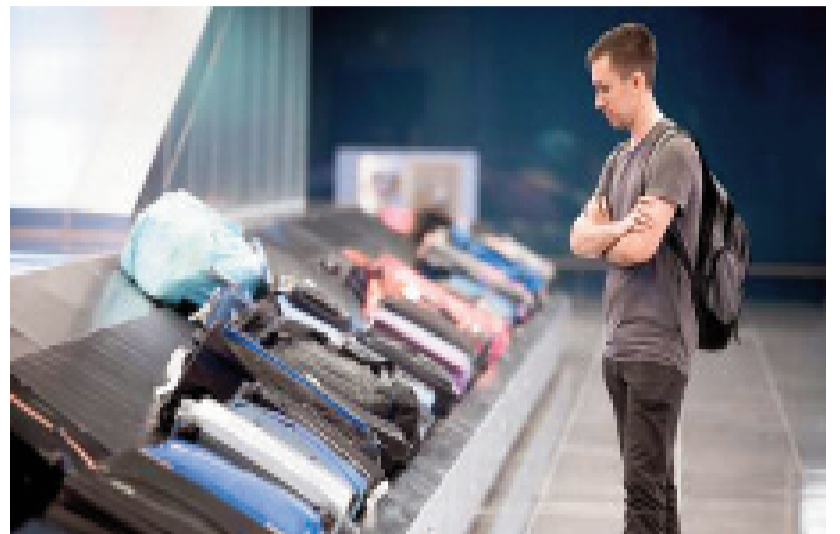


tants n'ont pas assez d'argent pour prendre en charge les énormes coûts nécessaires à sa survie.

**Les habitants sont partis, aucun n'est revenu** "Les résidents de régions économiquement sous-développées se sentent livrés à eux mêmes", souligne Andreas Claus, maire sans étiquette de la ville de Übigau-Wahrenbrück, dont dépend le hameau. Aujourd'hui encore, l'est du pays est loin d'avoir atteint la prospérité de l'ouest, en matière de salaires ou encore de retraites.

Le village comptait encore une cinquantaine d'âmes au moment de la réunification avec la RFA en 1990. Mais l'usine de charbon qui possédait la bourgade a fermé ses portes un an plus tard, provoquant l'exode des jeunes vers les grandes villes de l'Ouest. Aucun n'est revenu. Alwine avait déjà été cédé en 2000 à deux investisseurs privés pour un Deutsche Mark symbolique. Ceux-ci n'ont toutefois rien fait pour enrayer le déclin du hameau. Mais les habitants espèrent bien que le nouveau propriétaire s'en chargera.

## COMMENT FAIRE POUR RÉCUPÉRER PLUS VITE SON BAGAGE EN SORTANT DE L'AVION?



**Les conseils d'un bagagiste.**

Après avoir passé une ou plusieurs heures à bord d'un avion, on a généralement une seule envie: récupérer au plus vite son bagage pour pouvoir quitter l'aéroport. Mais parfois, l'attente devant le tapis roulant sur lequel défilent les valises avant que leurs propriétaires ne remettent la main dessus peut se révéler interminable. La meilleure façon d'éviter cela est encore de ne pas enregistrer de valise et de se contenter d'un bagage à main. Cependant, si vous ne pouvez pas vous permettre de voyager léger, il existe quelques astuces pour s'assurer que votre bagage soit parmi les premiers à être sorti de la soute et disposé sur le tapis.

Ces conseils ont été donnés par Thomas Lo Sciuto, bagagiste dans un aéroport régional américain, sur le site Quora. Le premier d'entre eux est d'enregistrer votre bagage le plus tard possible. De cette façon, votre valise figurera parmi les dernières à être chargée dans la soute et dès lors,

parmi les premières à en être extraites. Si par crainte de rater votre avion, vous préférez ne pas prendre le risque d'un enregistrement tardif, vous pouvez aussi demander à l'agent qui enregistre les bagages de vous laisser enregistrer votre sac à la porte d'embarquement. L'inconvénient de cette méthode est de ne pas pouvoir emporter dans cette valise de contenants liquides supérieurs à 100 ml puisque vous devrez passer les douanes avec celle-ci.

Autre astuce, une étiquette "fragile" apposée sur votre valise par l'agent d'enregistrement à votre demande permet en principe à votre bagage de se retrouver au-dessus des autres et donc d'être sorti plus rapidement.

Pour maximiser votre chance que les agents de l'aéroport accèdent à vos souhaits, Thomas Lo Sciuto a un dernier conseil: soyez gentils avec eux. Le plus sympathique vous vous montrerez, le plus de chances vous aurez d'obtenir ce que vous voulez (mais ça, ça vaut à peu près pour tout).

## LES AMÉRINDIENS N'ÉTAIENT PAS CONSIDÉRÉS COMME CITOYENS AMÉRICAINS JUSQU'EN 1924 !

Le saviez-vous?



Cela semble ironique qu'un groupe de personnes qui occupait déjà la terre qui est maintenant connue comme les États-Unis d'Amérique n'étaient pas considérés comme des citoyens de ce pays jusqu'à l'apparition de la Loi Snyder, ou la Loi sur la citoyenneté indienne de 1924.

Le nombre d'Américains autochtones avait considérablement diminué à cette époque-là, il y avait seulement environ 300.000 Américains natifs aux États-Unis à l'époque.

Fait intéressant, la Loi Snyder a seulement affecté la citoyenneté à 125.000 amérindiens sur les 300.000. Le reste avait reçu la citoyenneté par d'autres moyens comme par exemple la participation dans les forces armées.

Et, malgré le fait que tous les Indiens d'Amérique sont devenus des citoyens américains à ce moment-là, ils n'ont disposé du droit de vote qu'en 1948, parce que plusieurs États ont refusé de leur accorder ce dernier.

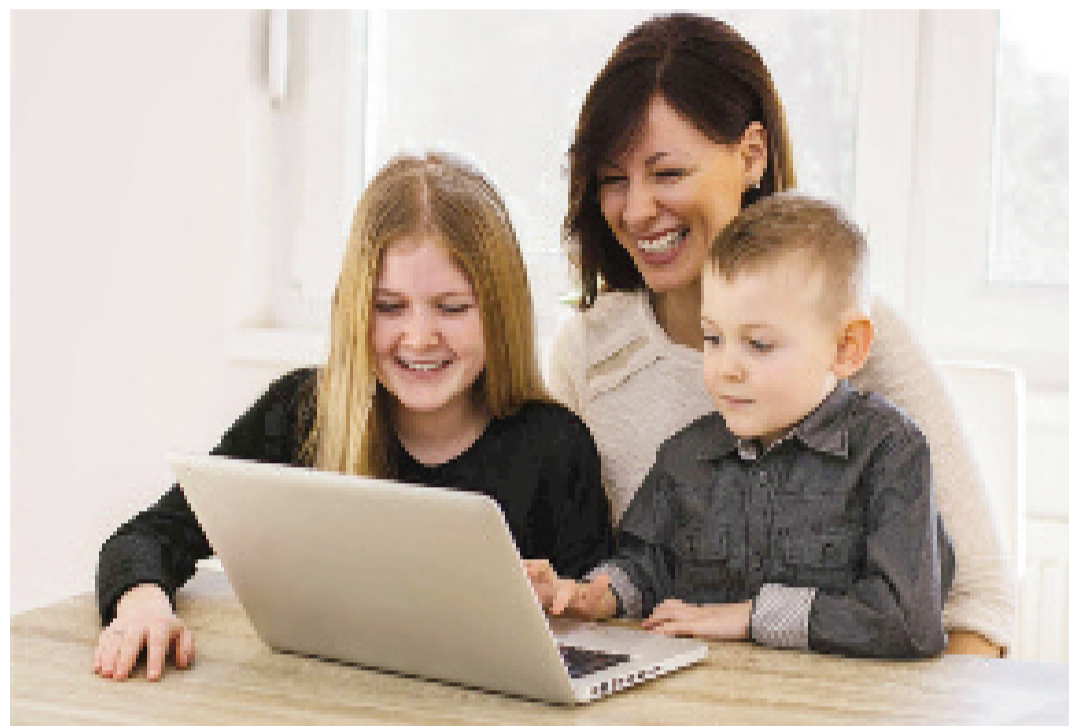
CONTRÔLE PARENTAL SUR YOUTUBE :

# comment le rendre plus sûr pour les enfants ?

*YouTube est une plateforme de divertissement puissante et très attirante pour les enfants mais qui demande à être encadrée de très près par les parents. Voici nos conseils pour une utilisation plus sûre avec le contrôle parental.*

**Y**ouTube compte plus d'un milliard d'utilisateurs. Chaque minute, l'équivalent de 400 heures de vidéos sont ajoutées sur le site. Un enrichissement qui ne peut être totalement modéré par des humains avant sa mise en ligne. Google réagit après coup, une fois qu'un contenu fait l'objet d'un signalement. De fait, c'est aux internautes de savoir séparer le bon grain de l'ivraie. Une nécessité incontournable lorsqu'il s'agit des enfants. Car le foisonnement de YouTube et la puissance des outils de recommandation peuvent faire remonter des contenus totalement inadaptés, voire dangereux. Dans ses conditions d'utilisation, YouTube rappelle que le service n'est pas destiné aux enfants âgés de moins de 13 ans. « Si vous êtes âgé de moins de 13 ans, veuillez ne pas utiliser le Service ». Heureusement, il existe un certain nombre d'outils faciles à mettre en place pour sécuriser et contrôler l'usage de YouTube qui devra dans tous les cas se faire sous la supervision d'un adulte.

## ACTIVEZ LE MODE RESTREINT ET VEROUILLEZ-LE



Si vous accédez à YouTube depuis un navigateur Internet, faites défiler la page d'accueil vers le bas jusqu'à trouver les boutons Langue, Pays, Historique et Mode restreint. Cliquez sur ce dernier et cochez l'option Activer.

Si vous voulez en plus vous assu-

rer que personne ne puisse modifier ce réglage, cliquez sur le lien Verrouiller le mode restreint sur ce navigateur. Cela empêchera toute modification du paramètre sur ce navigateur.

Dans l'application mobile de YouTube, il faut se rendre dans Para-

mètres > Paramètres généraux et activer le mode restreint.

« Aucun filtre n'est fiable à 100 %, mais celui-ci vous aidera à éviter la plupart des contenus inappropriés », précise cependant Google. Il faut donc aller plus loin...

## Au Japon, un drone pour chasser les employés qui travaillent trop

**FAISANT PARTIE** intégrante de la culture d'entreprise au Japon, les heures supplémentaires engendrent de graves problèmes de société et de santé publique. Une entreprise pense pouvoir y remédier avec un drone qui patrouille dans les bureaux et incite les bourreaux de travail à partir.

Au Japon, le présentisme est perçu comme un signe de loyauté envers l'employeur. Accumuler les heures supplémentaires fait partie intégrante de la culture d'entreprise pour les salariés nippons, qui estiment ainsi faire preuve de leur dévouement. Il n'est pas rare que des travailleurs cumulent jusqu'à 100 heures supplémentaires par mois !

Ce comportement peut avoir des conséquences dramatiques, qui vont du burn out en passant par l'accident vasculaire cérébral (AVC), la crise cardiaque voire, dans les cas les plus extrêmes, le suicide. En octobre dernier, on apprenait qu'une journaliste de la chaîne de télévision NHK âgée de 31 ans était morte d'une crise cardiaque en 2013 après avoir enchaîné 159 heures supplémentaires en un mois avec seulement deux jours de repos.

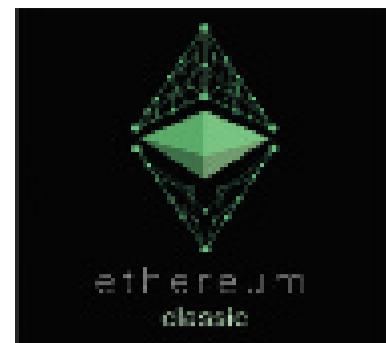
### Le présentisme a fait 191 victimes en 2016

Selon le gouvernement nippon, cette mort par surmenage, nommée « karoshi » en japonais, a fait 191 victimes en 2016. Les autorités se battent depuis des années contre ce problème. Certaines entreprises ont recours à des vigiles qui incitent les salariés présentistes à quitter leur poste au-delà d'une certaine heure. Mais au pays où la robotique est très prisée, c'est à des drones que l'on veut confier cette mission.



L'entreprise de BTP Taisei et le fabricant de drones Blue Innovation ont créé un quadricoptère capable de patrouiller dans les bureaux et d'encourager les salariés à quitter les lieux à partir d'une certaine heure. Comment ? En jouant un morceau de musique traditionnelle nommé « Hotaru no Hikari ». Il s'agit d'une adaptation de la chanson écossaise « Auld Lang Syne », connue en France sous le titre « Ce n'est qu'un au revoir », et qui est très utilisée au

Japon pour signifier la fermeture des magasins. Le drone nommé T-Frend peut naviguer de façon autonome sans GPS en suivant un parcours préprogrammé. Ses concepteurs pensent que la diffusion d'une musique associée au bourdonnement de l'appareil perturbera la concentration des travailleurs et les incitera à partir. Il sera proposé à partir d'avril 2018 sous la forme d'un service de location facturé environ 400 euros par mois.



## ETHEREUM :

pour le fondateur du projet, la bulle est réelle

**INTERROGÉ** par des médias israéliens, Vitalik Buterin s'est exprimé sur la récente popularité des ICO. Selon le fondateur du projet Ethereum, l'enthousiasme actuel ne fera pas long feu et l'écosystème devra à terme se réguler. Les Initial Coin Offering (ICO) ont la côte ces derniers mois. Ce mécanisme a été popularisé au sein de l'écosystème Ethereum et représente aujourd'hui une alternative aux levées de fonds traditionnelles pour les start-ups évoluant dans l'univers des technologies blockchain. Cette technique permet à une start-up de mettre en vente des « tokens » ayant différentes propriétés et fonctions. Les utilisateurs qui souhaitent soutenir le projet peuvent acheter et revendre ces tokens et ainsi financer le développement de la société les ayant émises, ou spéculer sur la montée ou perte de valeur de ces différents tokens. La valeur réelle de ces différents tokens est généralement hypothétique et se base souvent sur les seules promesses de la société émettrice, qui compte sur l'argent ainsi réuni pour financer son projet. Ce mécanisme est devenu extrêmement populaire, car il a permis à de nombreuses sociétés de lever des sommes conséquentes.

Mais pour le fondateur d'Ethereum, Vitalik Buterin, l'écosystème est aujourd'hui « en pleine bulle » et le retour de bâton risque de faire des dégâts. Les propos de Buterin sont rapportés par le site Finances Magnates, qui reprend des informations obtenues par le quotidien israélien TheMarker. Selon lui, l'actuelle popularité des ICO va conduire le marché à se remettre en question face à la profusion de nouveaux tokens émis par des sociétés dont le projet n'est pas toujours évident.

## ICO MAIS PAS TROP

« Cela serait une erreur de sous-estimer l'utilité des ICO ou de dire qu'elles sont néfastes. Les ICO sont intéressantes, car elles permettent de facilement financer des projets open source, ce qui n'est habituellement pas évident. J'ai créé Ethereum grâce à une ICO. Ce que nous voyons aujourd'hui, ce sont des gens qui poussent ce concept trop loin et certains projets émettent des tokens, non pas parce que cela a du sens, mais parce que cela leur permet d'avoir un produit à vendre » a-t-il expliqué.

Le fondateur explique que ce phénomène de bulle n'a rien de surprenant dans un secteur des cryptomonnaies encore très jeune. Il s'attend à ce que de nombreux projets s'effondrent, le temps que les investisseurs aient développé des outils et des méthodes afin de mieux identifier les projets pérennes et les différencier de ceux voués à l'échec. Mais le Russo-Canadien est conscient du risque que cela peut représenter pour Ethereum dans son ensemble : « Si trop d'ICO se soldent par un échec, cela représente un risque pour Ethereum. Nous devons éviter de trop mettre en avant ces projets. »

# La Nasa en route vers Uranus et Neptune ?

Alors qu'une des dernières décisions du programme robuste d'exploration robotique de Jupiter et de Saturne est attendue au cours de ces prochains mois, avec peut-être un atterrissage sur une des lunes de ces deux planètes, les priorités scientifiques de la Nasa vont changer. Suivant les recommandations d'un rapport qu'elle a rédigé, le feu vert à une mission ambitieuse à destination d'Uranus ou de Neptune, voire des deux, pourrait être donné durant la décennie 2022-2032.

Il y a quelques jours, l'Agence spatiale européenne (ESA) a présenté sa sonde BepiColombo qui sera lancée en octobre 2018 à destination de Mercure. Après Mariner 10 et Messenger, elle sera la troisième mission de l'Histoire à destination de la planète la plus proche du Soleil. Dans notre Système solaire, deux autres planètes ont été encore moins visitées : Uranus et Neptune.

Ces deux autres planètes gazeuses ont été survolées, après Jupiter et Saturne, respectivement en 1986 et 1989 par la sonde Voyager 2.

Trente ans plus tard, la Nasa s'y intéresse de nouveau. En effet, un rapport rendu public détaille l'intérêt scientifique de les étudier et propose plusieurs concepts de missions, de plus ou moins deux milliards de dollars, avec des charges utiles de 50 à 150 kg, qui iraient explorer une ou peut-être les deux planètes à l'aide d'orbiteurs, de survols à très faibles distances et de sondes qui plongeraient dans leurs atmosphères respectives.

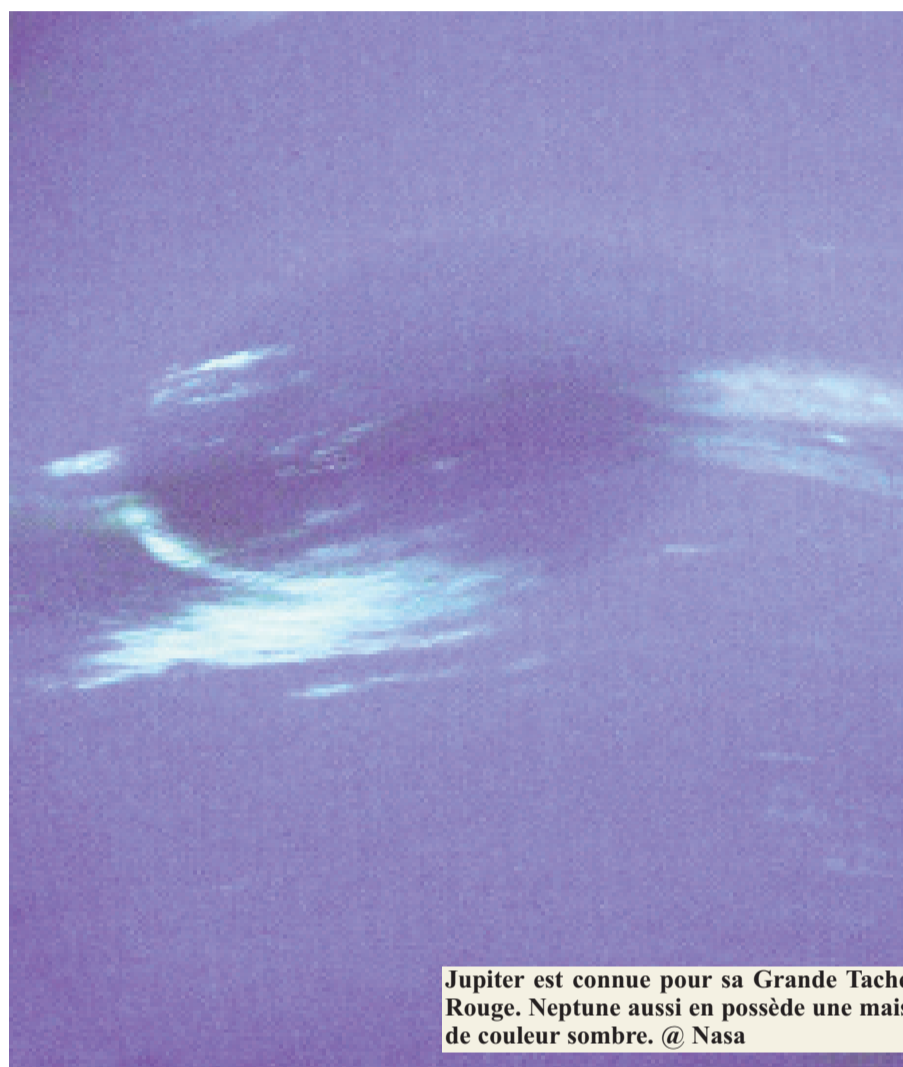
Pour financer cette mission, si elle se concrétise, la Nasa pourrait s'associer avec d'autres agences spatiales. Dans ce contexte, le projet Uranus Pathfinder, proposé en 2010 par le Mullard Space Science Laboratory à l'ESA, pourrait être de nouveau proposé. À l'époque, bien qu'il ait reçu une excellente évaluation scientifique, il n'avait pas été retenu en raison de difficultés technologiques et de la nécessité d'utiliser un générateur nucléaire.

Aujourd'hui, trois points-clés soulignent l'importance d'envoyer une mission à destination d'au moins une de ces deux géantes de glace :

Uranus et Neptune représentent une classe de planète fondamentalement très différente des deux autres géantes du Système solaire (Jupiter et Saturne) et des planètes telluriques ;

des études suggèrent qu'elles ont toutes les deux un océan liquide représentant environ les deux tiers de leur masse ; les modèles de structure interne n'arrivent pas à expliquer toutes les observations.

## DE GRANDES INCERTITUDES À LEVER SUR L'HISTOIRE DE LEUR FORMATION



Jupiter est connue pour sa Grande Tache Rouge. Neptune aussi en possède une mais de couleur sombre. @ Nasa

Aujourd'hui, les scientifiques sont dans l'expectative. En raison des caractéristiques particulières d'Uranus et de Neptune, ils ne savent pas précisément comment et où se sont formées ces deux planètes ni comment elles ont migré à leur emplacement actuel.

Les observations du Système solaire externe et les modèles antérieurs qui décrivent leur formation ne « permettent pas d'expliquer comment celles-ci se sont formées dans la zone où elles se trouvent aujourd'hui », nous explique Jean-Marc Petit, chercheur au CNRS, et Mohamad Ali-Dib, chercheur postdoctoral. Située très loin du Soleil, cette zone ne « contenait pas assez de blocs de construction

pour former Uranus et Neptune suffisamment vite avant la dissipation de la nébu-

leuse primordiale ». D'après ces deux chercheurs, une fois la nébuleuse dissipée, il est en effet « impossible pour les deux planètes de mettre en place leurs enveloppes gazeuses ». Leurs travaux sur ces deux planètes publiés dans *The Astrophysical Journal* en septembre 2014 (disponible sur arXiv) suggèrent « qu'Uranus et Neptune se sont formés principalement à partir des glaces du monoxyde de carbone, dans la zone lointaine où les températures sont assez faibles pour condenser cet élément chimique ». À vérifier donc.

Autres incertitudes, à l'exception de l'hydrogène et de l'hélium, les autres composants de l'atmosphère de Neptune sont mal recensés. Sa magnétosphère aussi est mal comprise. Quant à Uranus, l'hydrogène et l'hélium présents dans son atmosphère le sont dans des proportions voisines de Jupiter et du Soleil. Sa magnétosphère apparaît très complexe et change de structure au cours de l'année à cause de l'inclinaison de son champ magnétique. L'origine des anneaux de ces deux planètes est également mal connue. Enfin, alors que Jupiter et Saturne possèdent un nombre très important de satellites, 69 pour Jupiter et 62 pour Saturne, Uranus n'en possède que 27, et Neptune 14.

Un autre facteur souligne l'importance de mieux les comprendre. Comme le montrent les observations les plus récentes, les planètes géantes de glace sont extrêmement fréquentes dans la Galaxie. En effet, la majorité des exoplanètes découvertes sont de ce type. Par analogie, l'étude de ces deux mondes permettra de mieux caractériser cette population récurrente dans la Voie lactée.

## CE QU'IL FAUT RETENIR

Uranus et Neptune sont deux planètes très mal connues. Seule la sonde Voyager 2 leur a rendu visite brièvement en 1986 et 1989.

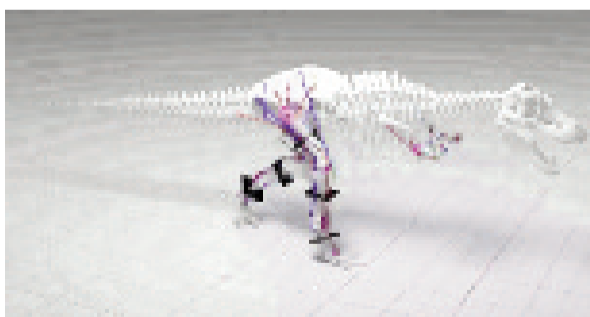
La Nasa souhaite une mission très ambitieuse de plus ou moins deux milliards de dollars embarquant entre 50 et 150 kg d'instruments scientifiques.

Uranus et Neptune posséderaient chacune un océan de diamant sur lequel flottent des icebergs de diamant.

# Le T-Rex ne pouvait pas courir à plus de 20 km/h !

**LA COURSE** poursuite entre un T-Rex et le 4x4 transportant Jeff Goldblum est l'une des scènes cultes du film *Jurassic Park*. Pourtant, des chercheurs britanniques affirment aujourd'hui qu'elle est totalement irréaliste. En effet, selon leurs simulations, l'impitoyable dinosaure n'était tout simplement pas capable de courir à plus de 20 km/h. Selon les modèles biomécaniques classiquement appliqués au *Tyrannosaurus rex*, celui-ci aurait été capable de courir jusqu'à plus de 70 km/h. Mais, en examinant la question de manière plus approfondie, des chercheurs de l'université de Manchester (Royaume-Uni) affirment aujourd'hui que, compte tenu de sa morphologie, le T-Rex aurait en réalité été bien incapable de dépasser une vitesse de course de 20 km/h.

Pour arriver à cette conclusion, ils ont eu recours au High Performance Computing (HPC), comprenez au calcul haute performance. Cette méthode leur a permis d'obtenir un modèle biomécanique inédit, combinant l'analyse



Le squelette du T-Rex n'était pas suffisamment résistant pour supporter une course rapide. © Université de Manchester

dynamique multicorps et l'analyse de stress squelettique. Leur résultat est sans appel : la force musculaire de l'im-

pitoyable dinosaure ne lui permettait pas de dépasser les 30 km/h.

## La fin du mythe du prédateur de poursuite

Et, en ajoutant à cela le paramètre du poids, les chercheurs de l'université de Manchester ont conclu qu'au-delà de 20 km/h, le *Tyrannosaurus rex* avait toutes les chances de se casser les pattes. De quoi mettre fin au mythe du prédateur de poursuite redoutable. Pour échapper au T-Rex, il suffisait à ses proies de courir un peu plus vite...

L'étude menée par les chercheurs britanniques porte spécifiquement sur le T-Rex.

Elle laisse toutefois supposer que d'autres grands dinosaures évoluant sur deux pattes, tels que le *Gigantosaurus*, le *Mapusaurus* ou encore l'*Acrocantosauros*, ont pu rencontrer les mêmes difficultés. Des suppositions qui devront bien sûr être vérifiées.



# Un iceberg géant se détache de l'Antarctique

*La fissure s'allongeait depuis son apparition, en 2010. Elle a presque rejoint l'océan Austral, à 200 kilomètres de son point de départ, libérant un iceberg de 6600 kilomètres carrés. C'est plus que la superficie de l'Île-du-Prince-Édouard. Selon l'Agence spatiale européenne, qui suit la situation avec son satellite Sentinel-1, ce nouvel iceberg sera l'un des plus gros jamais observé.*



## LA FISSURE

Elle fait 100 mètres de largeur et toute la hauteur de la barrière de glace, soit plus de 200 mètres. Elle est apparue en novembre 2010. Elle s'est allongée vers le nord à des vitesses variables. En décembre 2016, elle a grandi de 18 kilomètres. Et de 17 kilomètres entre le 25 et le 31 mai 2017. Au cours des derniers jours, elle a atteint 200 kilomètres de long, et il ne restait qu'un lien de 5 kilomètres avec le continent. Pendant ce temps, à l'extrémité sud, la fissure s'élargissait et la masse de glace s'éloignait rapidement, à raison de 8 à 10 mètres par jour entre le 21 et le 27 juin.

## LA BARRIÈRE

L'iceberg Larsen C est formé d'un grand morceau de ce qu'on appelle une barrière de glace. Ces barrières se forment quand les glaciers continentaux s'avancent dans l'océan. Ces barrières retiennent les glaciers en amont. Quand elles disparaissent, les glaciers dévalent plus rapidement vers l'océan, ce qui contribue à la hausse du niveau de la mer. Cette accélération a été observée depuis la désintégration de la barrière Larsen B, en 2002.

## L'AVENIR

Selon l'Agence spatiale européenne, il faudra suivre la trajectoire de cet iceberg géant, qui pourrait devenir une menace à la navigation dans les mers australes. Dans le cas de Larsen en 1995 et de Larsen B en 2002, la barrière de glace s'était désintégrée au lieu de se détacher d'un morceau. « Pour ce qui est de Larsen C, nous ne sommes pas sûrs de ce qui va arriver, a affirmé Anna Hogg, de

l'Université de Leeds, sur le site de l'Agence spatiale européenne. Il pourrait se briser en morceaux, ou les courants pourraient l'emporter en entier ou en pièces détachées vers le nord, aussi loin que les îles Malouines. »

## L'IMPACT

Les barrières de glace sont flottantes, donc leur fonte n'ajoute pas ou peu au niveau des océans. Cependant, si les glaciers en amont des barrières dévalent plus vite, la hausse du niveau des océans va s'accélérer. « Si on extrapole dans le futur, ce qui se passe avec Larsen est un précurseur de ce qui va se passer avec les barrières de Ronne et de Ross, qui retiennent beaucoup plus de glace, dit Christophe Kinnard, glaciologue et professeur à l'Université du Québec à Trois-Rivières.

Ça augmente les inquiétudes sur la stabilité de l'Antarctique de l'Ouest. On a encore des difficultés à prévoir et à simuler la fonte des glaciers. Mais si on considérait que les glaciers du Groenland et de l'Antarctique étaient plus stables, depuis une dizaine d'années, on s'est aperçu que ce n'était pas le cas. »

## «ÇA PROGRESSE ET C'EST PRÉOCCUPANT»

« C'est la continuation d'une tendance qui s'est amorcée depuis plusieurs décennies dans la péninsule Antarctique, dit Christophe Kinnard, glaciologue et professeur à l'Université du Québec à Trois-Rivières. En 1995, il y a eu Larsen A, puis Larsen B en 2002, et maintenant, Larsen C. Ça progresse, et c'est ça qui est préoccupant. »

## MARCHÉ DU CARBONE:

# le PQ exige des consultations

**L'OPPOSITION OFFICIELLE** à Québec réclame des consultations sur l'avenir de la bourse du carbone, la stratégie principale de réduction des gaz à effet de serre (GES) du gouvernement Couillard.

Le Parti québécois (PQ) est appuyé dans sa demande par des organismes tels que Greenpeace et la Fondation David Suzuki, qui émet toutefois des réserves.

En vertu du Plan d'action sur les changements climatiques 2013-2020, le gouvernement devra bientôt adopter une nouvelle réglementation sur le marché du carbone et l'opposition péquiste ne veut pas de consultations restreintes en vase clos sur cet enjeu important.

Dans une entrevue avec La Presse canadienne, le porte-parole du Parti québécois en matière d'environnement, Sylvain Gaudreault, a fait valoir qu'à mi-chemin dans le plan d'action 2013-2020, il est temps de s'asseoir et d'en discuter, puisqu'on sait déjà que le Québec « n'atteindra pas ses cibles » de réduction de GES.

Il a aussi rappelé que les grandes entreprises qui participent au marché du carbone « demandent de la prévisibilité » et veulent savoir à quoi s'attendre après 2020.

Le député de Jonquière estime qu'une commission parlementaire serait la bonne formule pour entendre dès l'automne prochain les différents acteurs, autant les spécialistes, les groupes écologistes que les entreprises.



Greenpeace Canada soutient la demande du Parti québécois. Dans un courriel transmis à La Presse canadienne, le responsable climat-énergie de l'organisation, Patrick Bonin, a indiqué qu'il faut faire le bilan de la mise en place du marché du carbone et se pencher sur les hypothèses à venir. La Fondation David Suzuki exige aussi des consultations, mais veut qu'elles portent plus largement sur l'ensemble de la

stratégie climat du Québec.

Son directeur général pour le Québec, Karel Mayrand, émet des craintes :

l'échéancier est serré et il faut que les discussions servent à bonifier le marché existant, et non à l'entraver.

Le Marché du carbone, dont le nom officiel est le Système de plafonnement et d'échange de droits d'émission de gaz à effet de serre du Québec (SPEDE), est en

quelque sorte une bourse d'échange de permis de polluer à laquelle participent les entreprises qui émettent plus de 25 000 tonnes de GES par an.

Le plafond d'émissions autorisé par Québec diminue d'année en année depuis 2015, donc les entreprises sont encouragées à réduire leurs émissions en revendiquant leurs crédits carbone à des entreprises plus polluantes.

# Le Forfait + à 200 DA L'ANNONCE

Loue local 40 M2,  
1<sup>er</sup> étage, rue Larbi  
Ben Midi Alger  
Tel : 0771 13 66 82

\*UNE PETITE ANNONCE DE 4 LIGNES DONT CHACUNE COMPRENDRAIT - 26 SIGNES (ESPACE COMPRIS)

## EMPLOI DEMANDES

J. A. ARCHITECTE 05 ans d'expérience  
ETUDE et SUIVI maîtrise BIE  
AUTOCAD - ARCHICAD, cherche  
emploi. Tél. : (0554) 38.01.70.

J.F., 24 ans, licence en droit,  
sérieuse et dynamique  
cherche emploi dans le  
domaine ou autres. Tél.  
0561.92.15.91.

J. H., architecte avec expérience  
maîtrise logiciel de dessin  
2D 3D cherche emploi en sous-  
traitance avec Bet, ou en suivi  
de chantier.  
Tél. : (0773) 51.40.25  
Email : aminsami82@yahoo.fr

J.H., 34 ans superviseur HSE,  
cherche emploi dans une société  
nationale ou privée ou étrangère.  
Tél. : (0782) 54.09.72 / (0558)  
39.96.59.

J. H., 25 ans, maîtrise l'outil infor-  
matique, ayant un diplôme «Agent  
technique en informatique», exp 6  
ans. Ayant exercé les métiers d'in-  
fographie, de photographe pendant  
5 ans et agent de saisie de dans un  
cybercafé. Tél. : (0561) 26.55.55

J. F., licenciée en sciences juridi-  
ques et administratives, ayant  
le certificat d'aptitude à la pro-  
fession d'avocat (CAPA), 5 ans  
d'expérience dans le domaine  
administratif. Cherche travail  
dans le domaine ou autre.  
Tél., (0664) 52.12.40.

JF. 25 ans sérieuse, titulaire  
d'une licence en commerce  
International cherche Emploi.  
Tél : (0665) 53.77.86

J. H., ingénieur d'état en  
planification et statistique,  
expérience dans la planification et  
le suivi des projets, attestation de  
maîtrise Ms Project, SPSS et XL  
stat, dégagé vis-à-vis du service  
nationale.  
Tél. : (0553) 63.53.37

H. 41 ans, chauffeur catégorié léger,  
expérimenté, cherche emploi dans  
société publique ou étrangère,  
Alger et ses environs.  
Tél. (0560) 72.67.07

J. H., âgée de 24 ans, titulaire  
d'une licence en sciences de  
gestion, option finance cherche  
un emploi dans le domaine.  
Tél. : (0550) 71.01.18

Menuisier maîtrisant le travail sur  
bois, vernissage et autres, cherche  
emploi à temps plein ou à mi-temps  
pour villas ou appartements ou autres.  
Tél. : (0773) 03.55.91

J.F., 23 ans, licencié en psychologie  
chimique, 6 mois de stage pratique au  
sein de l'hôpital Mustapha, un mois  
de stage mémoire à CPMC Centre  
Pierre Marie Curie. Élément sérieux  
et ambitieux, bonne condition phy-  
sique, maîtrise l'outil informatique.  
Tél. : (0551) 12.48.14.

J. H., 35 ans, licence en finance +  
tech en informatique, exp 2 ans,  
assistant administratif principal au  
ministère + 03 ans chargé de  
recouvrement. Tél. (0664) 25.96.12

Dame cherche emploi comme  
garde-malade, Alger  
Tél : (0560).30.08.96

J. H., cherche emploi comme récep-  
tionniste ou gérant de restaurant.  
Tél. : (0795) 97.58.41.

Jeune fille, licenciée en interpré-  
tariat et traduction (arabe, français, anglais)  
8 ans d'expérience. Cherche emploi  
dans une société étatique ou privée.  
Tél. (0776) 01.25.27

H âgé de 43 ans, marié avec 02  
enfants, sérieux, cherche  
emploi comme chauffeur dans  
une entreprise nationale ou  
multinationale, expérimenté et  
bonne présentation.  
Contacter : (0560).72.67.07

H. 50 ans, BEB, cherche  
emploi comme gérant de com-  
merce ou équivalent  
Tél : (0541).89.99.37

الجمهورية الجزائرية الديمقراطية الشعبية  
ولاية الجزائر  
القيادة الإدارية لبلدية باب الوادي  
بلدية باب الوادي

**إعلان رقم 2017/38**

يعلم السيد رئيس المجلس الشعبي البلدي لبلدية باب  
الوادي عن فتح تحقيق حول الملائمة أو عدم الملائمة  
أقتداء التجاري الخاص بـ :  
أفطحة السيد سراج توفيق يحيى  
حنوان المحل : 10 شارع عبد الرحمان حامي  
باب الوادي  
وتعني قبول الملاحظات تحت تصرف المواطنين  
المجاورين للمحل الراغبين في تسجيل ملاحظاتهم قبل  
أيام الأسبوع لمدة خمسة عشر يوم (15) ابتداء من :  
2017/12/24 إلى 2017/12/28 وذلك بمكتب  
السيد/ القاضي سعيد سقون محافظ بلدية باب الوادي.

السيد رئيس المجلس الشعبي  
الوادي لبلدية باب الوادي

REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET  
POPULAIRE  
WILAYA D'ALGER  
CIRCONSCRIPTION ADMINISTRATIVE  
DE BAB EL OUED  
COMMUNE DE BAB EL OUED

N° 1895/2017

**AVIS N° 38/2017**

LE PRÉSIDENT DE L'ASSEMBLEE POPULAIRE  
COMMUNALE DE BAB EL OUED INFORME SES  
ADMINISTRÉS QU'IL SERA PROCÉDÉ A UNE  
ENQUETE PUBLIQUE (COMMODO-INCOMMODO)  
CONCERNANT LA CREATION D'UNE ACTIVITE  
COMMERCIALE A USAGE DE :

**CAFETERIA**

**AU PROFIT DE : SERRADJ TOUFIK YANIS**  
SITUE AU : 10 RUE ABDERRAHMANE HAMI BAB EL  
OUED

**MONSIEUR : LANNABI SAID EST DESIGNE EN  
QUALITE DE COMMISSAIRE ENQUETEUR POUR  
RECEVOIR DURANT TOUTE LA DUREE DE  
L'ENQUETE DU 10/12/2017 AU 24/12/2017 LES  
DECLARATIONS ET OBSERVATIONS DES RIVERAINS  
AU COMMERCE SUR LES AVANTAGES ET  
INCONVENIENTS DE L'ACTIVITE DONT IL S'AGIT.**

Le président de  
l'Assemblée Populaire Communale  
de Bab El Oued

REF : 12/17



www.jeune-  
independant.net  
Fondé le 28 mars  
1990  
**QUOTIDIEN  
NATIONAL  
D'INFORMATION**  
Maison de la  
Presse  
Tahar-Djaout  
1, rue Bachir-Attar,  
Place du 1<sup>er</sup>-Mai  
16016 Alger  
Tél. :  
(021) 67.07.48/49  
(021) 67.15.45  
(021) 67.31.83  
(070) 25.19.19  
Fax :  
(021) 67.07.46  
\*\*\*\*\*  
Edité par la SARL  
Groupe Presse et  
Communication au  
capital de  
9 764 000 DA  
\*\*\*\*\*  
**Directeur  
Général**  
ALI MECHERI  
**Directeur  
de la publication**  
BOUDJEDRI TAHAR  
(KAMEL MANSARI)  
\*\*\*\*\*  
**IMPRESSION**  
Centre : SIA  
Ouest : SIO  
Est : SIE  
SIMPRAL  
\*\*\*\*\*  
**FLASHAGE**  
Centre, Est : LJI  
\*\*\*\*\*  
**DIFFUSION**  
Centre : CIGP.  
Ouest : SEDOR.  
Est : EurI KDP  
\*\*\*\*\*  
**PUBLICITÉ**  
Régie pub JI  
Tél. : (021)  
**66.26.13**  
Fax : (021)  
**66.06.10**  
pub@jeune-  
independant.net

**CONTACTEZ  
AUSSI  
ANEP**  
**1 rue Pasteur,  
Alger**  
Tél. : 021 73 76 78  
021 73 71 28  
021 73 30 43  
Fax : 021 73 95 59  
\*\*\*\*\*  
**BUREAUX  
RÉGIONAUX**

- Annaba  
3, rue Ibn  
Khaloun, Annaba  
Mob. :  
**(0662) 18.41.81**  
Fax :  
**(038) 80.20.36**
- Tizi Ouzou  
6, rue Capitaine  
Si Abdallah  
15 000  
Tizi Ouzou  
Tél. :  
**(026) 22.95.62**  
Fax :  
**(026) 22.95.62**
- Constantine  
Maison de la  
presse Ahmed  
Taâkouch,  
Constantine  
Tél-Fax :  
**(031) 66.32.64**
- Bejaïa  
Bejaïa : Centre  
Commercial  
SABRACHOU,  
Quartier Sghir  
Bureau N° 10  
N° Tél :  
**034-12-66-21**  
Email :  
ljibejaia@yahoo.fr
- Tipasa  
B.P. 66-A  
42 000 Tipasa  
Tél. :  
**(024) 43.60.26**

© 1990-2017  
Jeune-Indépendant. Tous  
droits réservés. Reproduction  
partielle ou totale, par  
quelque procédé que ce soit,  
interdit sans autorisation  
expresse de la Direction.  
Les documents remis,  
envoyés ou électroniquement  
transmis au journal ne sont  
pas retournés et ne peuvent  
faire l'objet d'aucune  
réclamation, sauf accord  
écrit préalable.

### CHARCUTERIES, FROMAGES ET FRITURES FAVORISENT LE RÉVEIL PENDANT LA NUIT



Un repas trop riche et trop proche de l'heure du coucher ralentit la digestion, retarde l'endormissement et favorise les insomnies. Une étude brésilienne menée sur 52 personnes a démontré que plus celles-ci mangeaient gras, plus elles se levaient la nuit et plus elles se retournaient pendant leur sommeil.

**Les conseils du nutritionniste :** Il faut éviter les aliments riches en graisses saturées (ex : charcuteries, beurre, fromages, fritures, sauces) et en graisses trans (ex : margarine, beignets, gâteaux industriels, biscuits) le soir. Pour s'endormir de manière optimale, il est conseillé de se coucher 2 à 3 heures après le repas.

**A savoir :** Les personnes souffrant d'obésité abdominale ont généralement des problèmes de sommeil à cause des reflux gastro-oesophagiens. Dans ce cas, il est conseillé de traiter les troubles du sommeil en traitant d'abord la surcharge pondérale.

## Comment Lutter Contre La Chute De Cheveux ?

Voilà plusieurs jours que vous remarquez que vous perdez plus de cheveux que d'habitude ? Pas d'inquiétude : la perte de cheveux passagère arrive à de nombreuses femmes... Et il existe quelques bonnes astuces à adopter au plus vite pour y remédier !

### Les facteurs de la chute de cheveux

Certains facteurs favorisent la chute des cheveux, quel que soit l'âge. A chaque bouleversement hormonal, par exemple, on peut observer une chute de cheveux plus ou moins importante : fin de grossesse, ménopause, changement de pilule, etc. Certains médicaments entraînent également une perte de cheveux : en cas de doute, pensez à vérifier la notice ! Autre facteur responsable de la perte de cheveux : la cigarette qui présente un effet nocif sur la vascularisation du cuir chevelu.

### Résultat ?

Les cheveux sont mal alimentés en nutriments et tombent les uns après les autres. Une bonne raison d'arrêter de fumer ! Le stress, lui aussi, peut participer à la chute des cheveux. Vous avez eu une période de stress importante il y a quelques mois ? C'est peut-être la raison de votre perte de cheveux ! Enfin, sachez que le début de l'automne est un moment de l'année particulièrement propice à la chute des cheveux.

### Comment protéger sa chevelure ?

pour uniformiser la peau. Puis on vient corriger les petites rougeurs avec un correcteur. Enfin, si on a la peau vraiment grasse, on dépose un peu de poudre sur la zone T (menton, nez, front).

**BONUS PRATIQUE :** on peut avoir dans son sac des papiers matifiants qu'on tapote sur les zones grasses du visage pendant la journée. Contrairement à un coton, le papier matifiant n'enlève pas le maquillage.



Pour retrouver une chevelure dense et en pleine santé, suivez les conseils beauté que nous vous proposons. Première chose à faire : investir dans une lotion antichute de cheveux et/ou faire une cure de vitamines, notamment B5 et B8. Ensuite, ménagez-vous et adoptez un mode de vie plus sain. Une bonne alimentation combinée à la pratique régulière d'un sport vous permettra d'éviter les carences et de vous libérer du stress.

Lorsque vous vous coiffez, effectuez également vos gestes avec douceur : inutile de tirer sur votre chevelure pour obtenir une jolie queue de cheval ! Privilégiez les shampooings doux et veillez à limiter les séchages à vitesse maximum. Enfin, si la situation persiste, prenez le temps de consulter un dermatologue. Ce professionnel pourra alors vous indiquer si votre perte de cheveux est normale ou plus inquiétante, et vous orienter alors vers des solutions adaptées (greffe de cheveux, par exemple).

### MAQUILLER UNE PEAU ACNÉIQUE

On porte un grand intérêt à la composition des produits de teint et on privilégie les produits formulés pour les peaux à tendance acnéique : il existe des gammes dédiées dans de nombreuses marques. Leurs formules offrent une bonne couverture tout en évitant de boucher les pores.

On commence par le teint en appliquant une très légère couche de fond de teint

pour uniformiser la peau. Puis on vient corriger les petites rougeurs avec un correcteur. Enfin, si on a la peau vraiment grasse, on dépose un peu de poudre sur la zone T (menton, nez, front).

**BONUS PRATIQUE :** on peut avoir dans son sac des papiers matifiants qu'on tapote sur les zones grasses du visage pendant la journée. Contrairement à un coton, le papier matifiant n'enlève pas le maquillage.



### Gâteau aux amandes et graines de sésames

#### Ingédients :

- 125g de beurre ramolli
- 125g d'amandes
- 50g de graines de sésames grillés
- 80g de sucre glacé
- 1/4 verre à thé d'huile
- 1 sachet de sucre vanillé
- 1 sachet de levure pâtisseries
- 1/4 cuillère à café de cannelle en poudre
- 1 pincée de sel
- La farine selon le mélange
- 200g de sucre glacé pour garnir

#### Préparation

- Moulin les amandes et les graines de sésames dans un moulin électrique.
- Travailler dans une jatte le beurre et le sucre glacé jusqu'à ce qu'ils forment un mélange crémeux, ajouter l'huile bien mélanger, ajouter le sucre vanillé, la cannelle et le sel, bien travailler l'ensemble, ajouter le mélange d'amandes-



graines de sésames et la levure, ajouter la farine tamisée peu à peu et pétrir bien jusqu'à l'obtention d'une pâte souple et lisse.

- Former de cette pâte des boules de la taille de cerise, disposer-les au fur et à mesure sur une tôle du four recouverte de papier sulfurisé, presser sur chaque boules avec un moule sculpté pour faire ressortir les motifs décoratifs.

- Faire cuire dans un four moyennement chaud jusqu'à ce qu'elles commencent à dorer, sortir-les du four et rouler-les chaud dans le sucre glacé.

- Conserver-les dans une boîte bien fermée.

### Poisson au four

#### Les ingrédients

- Un poisson (700g à 1Kg).
- 3 grosses tomates (coupées en rondelles).
- 3 poivrons verts (coupés en carrés).
- 4 ou 5 gousses d'ail écrasées.
- 5càs de persil haché.
- 3càs de cumin.
- 3càs de piment doux.
- 3càs de piment fort moulu.
- Sel.
- 1 Demi citron (Jus + Pulpe).
- Demi tasse d'huile d'olive.

#### Les étapes

- Dans un plat allant au four, mettre un tapis de tomates coupées en rondelles,

Moutarde, cornichons, saumon fumé... Ils contiennent de grosses quantités de sel et font bondir la tension ! Médisite fait le point sur les aliments pièges. hypertension HTA

### Moutarde, cornichons, olives... attention !

Pour faire baisser sa tension, ne pas toucher à la salière durant le repas est une bonne chose. Le hic, c'est que le sel se cache en grande quantité dans de nombreux condiments courants !



### Poissons : des taux démesurés de sel !

Saumon, hareng, sardines... Si les poissons gras sont particulièrement recommandés dans le cadre d'un régime anti-hypertension (comme ils sont riches en omega 3, ils protègent les artères des maladies cardio-vasculaires), il ne faut pas les consommer les yeux fermés ! Quand ils sont vendus préalablement fumés ou cuisinés, ils peuvent contenir des taux impressionnants de sel. Ainsi, dans 30g de saumon fumé, on peut trouver 400mg de sodium !

### Apéritif : le sel partout ?

Cacahuètes, pistaches, olives, chips, biscuits, boudins... Les amuse-gueules regorgent de sel ! Pas facile donc de profiter de l'apéritif quand on est sujet à l'hypertension !

### Fruits et légumes : halte aux boîtes et aux soupes en sachets !

Si les fruits et légumes sont recommandés en cas d'hypertension, il ne faut pas les consommer sous n'importe quelle forme ! Les boîtes de conserves ou bocaux de verre sont certes pratiques mais riches en sel du fait de leur mode de préparation. On compte ainsi entre 2 et 3g de sodium par boîte classique. Quant aux soupes déshydratées en sachet, c'est encore pire ! Elles contiennent en moyenne 4 à 5g de sodium pour 100g !

### Pain et biscottes : à bannir ?

Le pain et les biscottes représentent en moyenne 30% des apports en sodium de l'alimentation des Français (étude Su.Vi.Max (2)). C'est la première source de sodium lorsqu'on a une alimentation classique. Une baguette de pain, par exemple, contient en moyenne 2,7g de sodium.



mettre ensuite le poisson, les poivrons et ensuite la marinade (Persil+ail+sel+cumin+piment doux+piment fort+citron+huile d'olive), et un verre d'eau. Mettre au four jusqu'à cuisson et obtention d'une belle couleur. Servir avec une salade verte et du riz (La recette viendra prochainement).



Mots fléchés n° 1911

Congédier								
Fantasque								
				Camarade				
				Bronza				
				Parfois pronom				
					Gallium			
					Bout de pis			
					Cohésion			
		Eau d'Asie						
		Pénètre						
		Rigolé						
				Enrôle				
				Laminé				
				Rémunère				
				Domptée		Princes arabes		
				Bœuf sauvage		Pascal		
				Trou		Edentés		
							Petites brises	
							Rythmait	
							Stoppe	
					Liquidai			
					Contrôle			
					Actinium			
	Courroies							
	Découvert							
	Défalqua							
				Perroquet				
				Cyclade				
				Argon				
		Couler						
		Ados						
		Vieux do						
					Fleuve d'Afrique			
					Assaisonner			
					Réfléchi			

Mots croisés 9/13 n° 1911

	1	2	3	4	5	6	7	8	9
1									
2									
3									
4									
5									
6									
7									
8									
9									
10									
11									
12									
13									

HORIZONTALLEMENT

1. Aïeul - 2. Récolté - 3. Entreprenant - Oblige - 4. Traitement - 5. Il fait réflexion - Bassins - 6. La nuit y tombe plus tôt - Un peu léger - 7. Charme - Poussé - 8. Lits ambulants - 9. Guignols - 10. Cru - Exsude - 11. Pas dans son assiette - Suites de notes - 12. Commencée - Rides concentriques - 13. Appareil d'extraction.

VERTICALEMENT

1. Guitares populaires - Vainc - 2. Désagréables au goût - Digérées - 3. Intervention - Gitanes - 4. Porter préjudice - Cellule femelle - 5. Désavantagé - Son cours est capricieux - 6. Seizième grecque - Traces - Cancres - 7. Confédérée - Lie - 8. Assujettir - Doses - 9. Cri - Pièces de cuivre - Elle porte la culotte.

SOLUTION MOTS FLECHES N° 1910

Horizontalement

- PHALERE  
PAUSE - AH  
ERES - ASO  
RA - ESSEN

EDENTE - T  
MENEÉ - RE  
PRO - RAI -  
TARANT - G

O - MIETTE  
IVES - ION  
RU - ECRUE  
EST - FETE

Verticalement

- PEREMPTOIRE  
PARADERA - VUS  
HUE - ENORME - T  
ASSENE - AISE -

LE - STERNE - CF  
E - ASE - ATTIRE  
RASE - RI - TOUT  
EHONTE - GENEE

SOLUTION N° 1910

HORIZONTALLEMENT

REPENDANT  
ETIREES - E  
TE - MENTHE  
ATRE - TRES  
REE - TSAR -  
DEPLU - LOB  
A - AILE - NU  
TARTINE - D  
ART - PANDA

VERTICALEMENT

IMITE - TOP  
RU - ESSAYE  
ERES - AMES  
SENTIMENT  
RETARDATAIRES  
ETETEE- ARMU-  
RE  
PI - REPARTI - EN  
ORME - LIT -

TEST  
NEE - TULIPES - I  
DENTS - ENA -  
SAM  
ASTRAL - ENTA-  
ME  
N - HERON -  
DOYEN  
TEES - BUDA-  
PEST

Mots croisés 9/9 n° 1911

	1	2	3	4	5	6	7	8	9
1									
2									
3									
4									
5									
6									
7									
8									
9									

SOLUTION N° 1910

HORIZONTALLEMENT

DETORSION  
OURSE - RUE  
PEU - CHAIR  
A - ECHOS - V  
MALLES - AI  
IULE - POIS  
N - ERMITE -  
EN - CACTUS  
SUCS - ECOLE

VERTICALEMENT

DOPAMINES  
EUE - AU - NU  
TRUELLE - C  
OS - CLERCS  
RECHE - MA -  
S - HOSPICE  
IRAS - OTTO  
OUI - AIEUL  
NERVIS - SE

HORIZONTALLEMENT

1. Ponctualité - 2. Socle d'une colonne - 3. Collège - 4. Se replie - Note de musique - 5. Petit lien - Largeur d'étoffe - Accord à Moscou - 6. Caché - Camarade - 7. Pourvoir - 8. Mariée - 9. Unité de mesure - Daïra grecque.

VERTICALEMENT

1. Dépouvrues de naturel - 2. Condition - Lettre d'Athènes - Coule dans une botte - 3. Restaurant - Paysan sud-américain - 4. Merveilleux - 5. Désabusée - Vieilles pratiques - 6. Bonne à jeter - Socle - 7. Fin de messe - Stimulée - 8. Possessif - Manque - 9. Génie des bois - Lac américain.

SODUKU 140

Pour jouer au Sudoku

- Placer un chiffre de 1 à 9 dans chaque case vide  
- Chaque ligne, chaque colonne et chaque carré de neuf cases, délimité par un trait plus gras, doivent contenir les chiffres de 1 à 9  
- Chaque chiffre ne doit apparaître qu'une fois dans la ligne, la colonne et la région  
Le total des chiffres de chaque région doit être égal à 45

	7	8			2			3
5				6				
			1		8	7		6
		9					8	
3	8		7	9				1
			8			5		
1				4		6		
	9			2	1	8		7
		5						4

1	9	4	8	7	3	5	6	2
7	3	6	2	5	1	8	4	9
8	5	2	9	4	6	1	3	7
2	7	9	5	3	4	6	8	1
5	4	1	6	8	7	9	2	3
3	6	8	1	9	2	7	5	4
6	1	7	4	2	5	3	9	8
4	8	5	3	1	9	2	7	6
9	2	3	7	6	8	4	1	5

#Ligue1 #Tebboune #jerusalem #Jsk #algeriennes #mobilis  
 #Sahara الجزائر #Khadra #sellal #usine\_renault  
 #Presic  
 #Gourcuff  
 #Satim  
 #Gaz #3G  
 #UsmAlger  
 #Tebboune  
 #Ligue1  
 #CAN\_2017 #dz #jerusalem #Jsk #algeriennes #mobilis  
 #Western\_Sahara الجزائر #Khadra #sellal #usine\_renault  
 #maghreb

# LE JEUNE INDEPENDANT

**Economie** **Sports**

**Culture**

**Regionale**

**Monde** **Nationale**

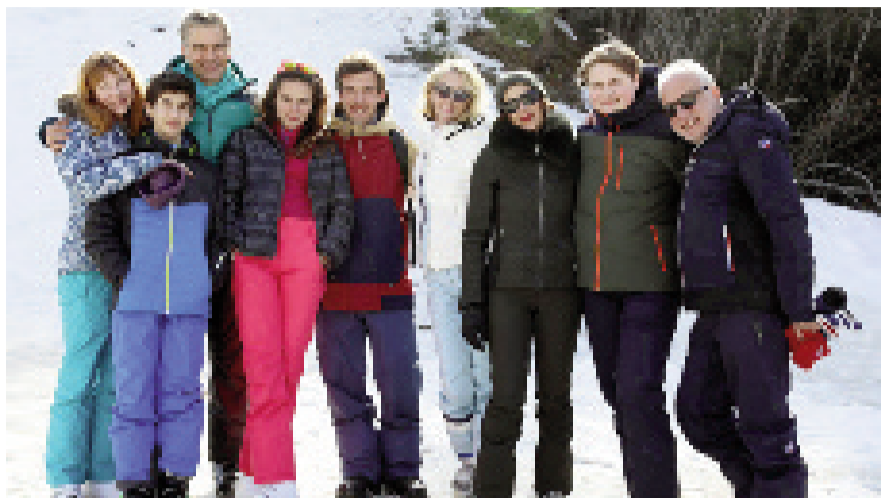
**#JI**

**# De l'info sans défaut**

facebook.com/jeuneindependant  
 twitter.com/jindependant



**21.00 : Les Chamois**

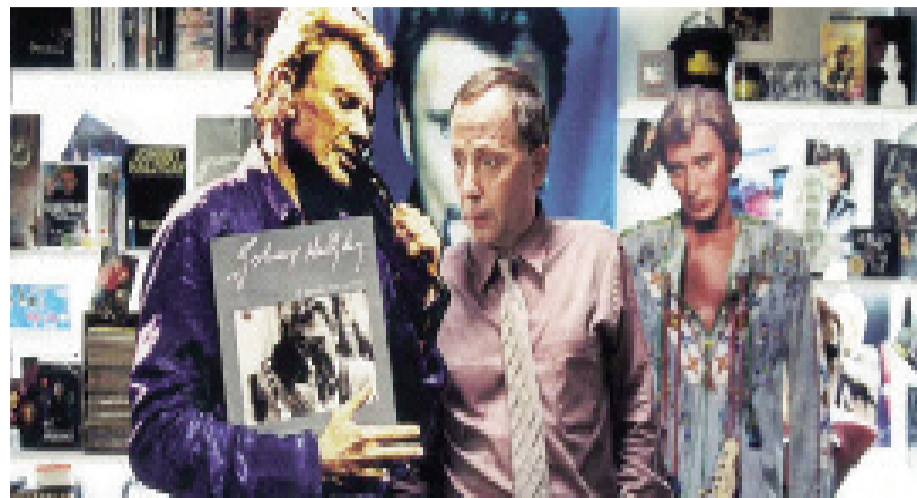


**SÉRIE HUMORISTIQUE - France (2017) 1 saison / 2 épisodes**

Dylan Bernard et sa bien-aimée, Emma Leroy, sont déterminés à passer leur vie ensemble. Mais leurs parents ignorent leur relation. Dylan est le fils de Krystel Bernard, déléguée syndicale qui malmène Etienne Leroy, père de la jeune femme et patron. Pour leur annoncer la grande nouvelle, le couple organise une rencontre entre les deux familles lors d'un séjour au ski. Dylan et Emma espèrent que le cadre contribuera à désamorcer la situation.



**21.00 : Jean-Philippe**



**COMÉDIE - France (2006)**

Fabrice, la cinquantaine, est un incondicional du chanteur Johnny Hallyday, à en rendre sa femme jalouse. Un soir de déprime, il s'enivre dans un bar, hurle dans la rue et prend un coup de poing? A son réveil, personne n'a entendu parler de Johnny Hallyday ! C'est un cauchemar pour ce fan privé de sa raison d'être. Jusqu'au soir où il rencontre Jean-Philippe Smet, vieux patron d'un bowling de banlieue.



**21.00 : Une merveilleuse histoire du temps**

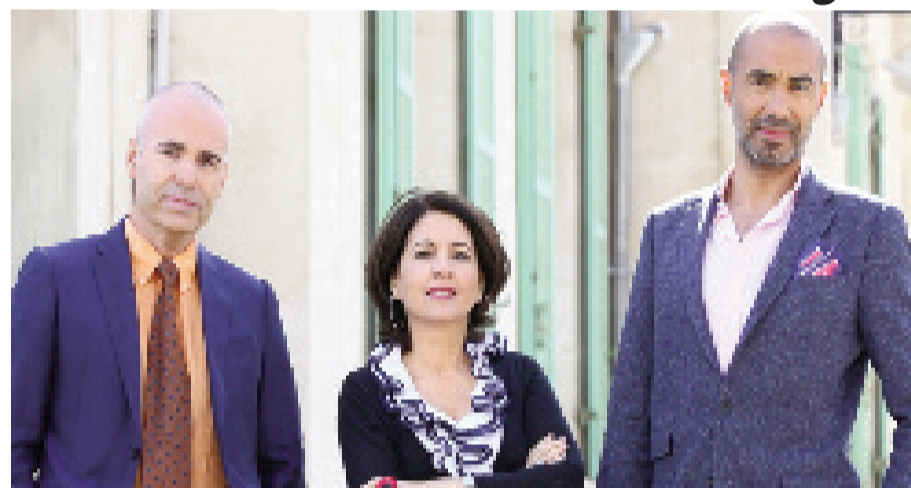


**BIOGRAPHIE - Grande-Bretagne (2014)**

A Cambridge, en 1963, Stephen Hawking, étudiant en cosmologie, fait la connaissance de Jane Wilde, étudiante en art. Le coup de foudre est presque immédiat. Le jeune homme, particulièrement brillant, impressionne ses professeurs et notamment Dennis Sciama. Peu de temps après, Stephen apprend qu'il est atteint de la maladie de Charcot, qui entraîne une progressive perte de l'élocution et de la motricité. Mais le jeune homme ne renonce pas.



**21.00 : Mariés au premier regard**



**TÉLÉRÉALITÉ - France (2017) 2 saisons / 17 épisodes**

Les couples qui ont mêlé leur destin amoureux à cette expérience coordonnée par la sexologue Catherine Solano et les psychologues, Pascal de Sutter et Jean-Luc Beaumont, font le point après plusieurs semaines de vie commune. Les jeunes époux doivent décider s'ils restent ensemble. Après le mariage de Charlene et Florian, Caroline et Raphaël, qui ont un taux de compatibilité de 73 %, se sont dit oui. Quant à Marie et Fabien, fraîchement unis, ils sont partis pour la capitale du Portugal, Lisbonne. Mais la situation s'est vite révélée tendue entre eux...



**21.05 : Paris, etc.**

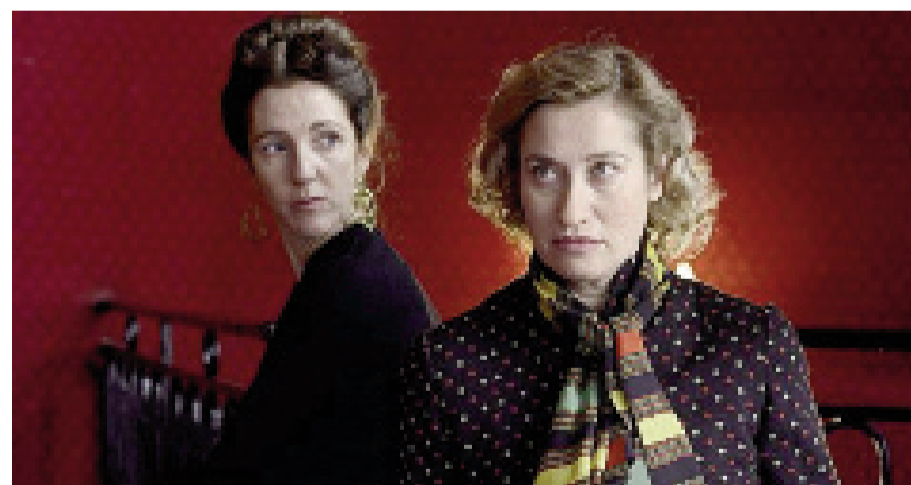


**SÉRIE DRAMATIQUE - France (2017) 1 saison / 12 épisodes**

Après avoir passé la nuit avec Jaja, Allison est mal à l'aise. Elle avoue à sa partenaire avoir été dégoûtée par cette expérience homosexuelle. Mathilde arrive en retard à sa convocation au palais de justice. Pour se donner du courage avant de se rendre chez son ex-mari, Gil boit plusieurs verres de vin dès le petit déjeuner. Il la menace de révéler à leurs enfants la raison pour laquelle elle les a abandonnés.



**21.00 : Violette**



**BIOGRAPHIE - France (2013)**

Durant l'Occupation, Violette Leduc vit avec Maurice, un romancier homosexuel qui la pousse à écrire. Mal dans sa peau et frustrée, elle finit par couler sa colère sur le papier. Quelque temps après, à Paris, Violette fait du marché noir. Fascinée par Simone de Beauvoir, elle lui confie son premier manuscrit. La romancière la met en contact avec un éditeur. Mais le livre ne rencontre aucun succès. Toujours en quête de reconnaissance, Violette est désespérée.

HORAIRES DES PRIÈRES	ANNABA					CONSTANTINE					ALGER					OUARGLA					CHLEF					MOSTAGANEM					ORAN				
	Fadjr	Dohr	Acr	Maghrib	Icha	Fadjr	Dohr	Acr	Maghrib	Icha	Fadjr	Dohr	Acr	Maghrib	Icha	Fadjr	Dohr	Acr	Maghrib	Icha	Fadjr	Dohr	Acr	Maghrib	Icha	Fadjr	Dohr	Acr	Maghrib	Icha	Fadjr	Dohr	Acr	Maghrib	Icha
	05:52	12:23	14:55	17:17	18:43	05:56	12:27	15:01	17:23	18:49	06:11	12:42	15:14	17:36	19:02	05:55	12:33	15:17	17:39	19:00	06:17	12:49	15:23	17:45	19:10	06:21	12:53	15:28	17:50	19:15	06:24	12:56	15:32	17:54	19:19

	Maximales	Minimales
Alger	21°	12°
Oran	23°	10°
Constantine	18°	5°
Ouargla	19°	7°

## SAHARA OCCIDENTAL

# Les familles des disparus condamnent le silence international

*Le président de l'Association des familles des prisonniers et disparus sahraouis, Omar Abdeslam, a condamné samedi dernier le silence international face aux exactions, à l'oppression, à la persécution et à la torture dont est victime le peuple sahraoui dans les territoires occupés, accusant des pays étrangers, à l'instar de la France et de l'Espagne, de soutenir l'occupation marocaine.*



Intervenant lors de la Conférence internationale de solidarité avec la jeunesse sahraouie, organisée en marge de la 9e édition du Congrès de l'Union de la jeunesse sahraouie (UJSA-RIO) sous le thème «L'implication politique de la jeunesse», M. Abdeslam a affirmé que «le peuple sahraoui est victime de toutes sortes d'exactions, d'oppression, de persécution et de torture de la part de l'occupant marocain dans un silence international systématique et un soutien de l'Espagne et de la France». Il a rappelé, en outre, le pillage continu des ressources naturelles par l'occupant marocain alors que les résolutions de l'ONU sont

claires à ce propos. Le président de l'Association des familles des prisonniers et disparus sahraouis a fait état de la coopération avec des organisations internationales pour la création d'une banque ADN permettant l'identification des cadavres découverts dans les charniers, précisant que 15 ont été découverts dans les territoires occupés. Pour sa part, un membre de l'Union des étudiants sahraouis, Mahfoud Mohamed Lamine Bechri, a annoncé le lancement d'une campagne nationale regroupant toutes les composantes du peuple sahraoui pour le sensibiliser sur le pillage des ressources naturelles du Sahara

occidental par l'occupant marocain, tout en dénonçant les sociétés multinationales impliquées, et ce à travers des manifestations dans ce sens. Le militant des droits de l'homme et ex-détenu du groupe Gdeim Izik, Hassane Alia, a évoqué les tortures subies avec ses compagnons après des arrestations arbitraires et des simulacres de procès, exprimant son inquiétude face à la détérioration de l'état de santé des 30 détenus sahraouis croupissant dans les prisons marocaines et dans la prison noire (carcel negra) à El-Ayoune occupée, notamment après leur grève de la faim qui a coûté la vie à plusieurs prisonniers. Rappe-

lant que les territoires occupés sont soumis à un réel blocus, il a souligné que plus de 200 personnes ont été interdites d'accès, dénonçant par-là même la politique des colons marocains dans les territoires sahraouis occupés, et ce à travers l'exclusion des Sahraouis du droit au logement et à l'emploi, notamment les étudiants, privés de la poursuite de leurs études du fait de leur activisme, outre la torture que subissent les manifestants pacifiques. M. Alia a appelé la communauté internationale à assumer son rôle et à contribuer à la levée du blocus imposé sur les territoires sahraouis occupés.

H. B.

## BARRAGE TICHY-HAF À BÉJAÏA

# Le niveau d'eau s'améliore

**LE SPECTRE** de la sécheresse semble levé après les intempéries qui ont affecté la wilaya de Béjaïa la semaine passée. La détresse hydrique, après cette période, semble oubliée, du moins pour le moment. Le niveau d'eau du barrage Tichi-Haf semble reprendre après les deux derniers épisodes pluviométriques. Même si cela reste insuffisant, ce barrage, qui était à son plus bas niveau durant plusieurs mois, soit avant les épisodes pluviométriques

du 13 au 16 novembre et du 2 au 4 décembre, se remplit doucement. Ainsi, suite aux pluies enregistrées du 13 au 16 novembre, le barrage a emmagasiné 2 millions de mètres cubes, soit une réserve de consommation d'au moins 15 jours, sachant que la consommation des communes raccordées au barrage Tichi-Haf se situe entre 120 000 et 130 000 M3. Le barrage a stocké 29,5 millions de mètres cubes pour une capacité de 83 millions environ. Ce qui

est loin de la moyenne mais l'eau continue d'affluer dans le bassin. Il faut noter que «le barrage reçoit un apport d'environ 3,5 millions de mètres cubes d'eau par mois», nous dit-on. Durant le dernier épisode pluviométrique du 2 au 4 décembre, le barrage a réceptionné 450 000 m3. Il est utile de noter, par ailleurs, que le niveau d'eau est actuellement à 35% environ, soit une réserve de 28,05 millions de mètres cubes.

N. B.

## CRIMINALITÉ

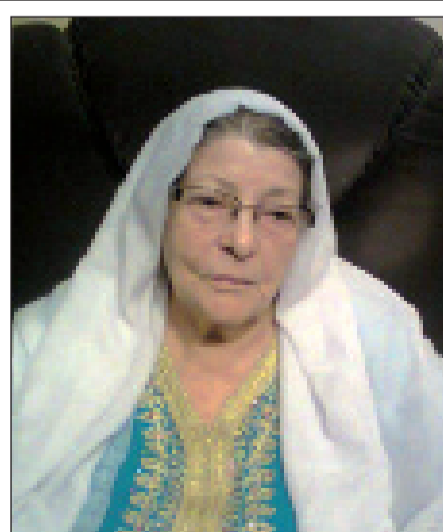
### Trois narcotrafiquants interceptés à Tlemcen

**TROIS** narcotrafiquants ont été interceptés et 19 kilogrammes de kif traité saisis ce samedi à Tlemcen par un détachement de l'Armée nationale populaire et des éléments de la Gendarmerie nationale, a indiqué hier le ministère de la Défense nationale (MDN) dans un communiqué. «Dans le cadre de la lutte contre la contrebande et la criminalité organisée, un détachement de l'Armée nationale populaire et des éléments de la Gendarmerie nationale a intercepté, le 9 décembre 2017 à Tlemcen, trois narcotrafiquants et saisi (19) kilogrammes de kif traité, tandis qu'un autre détachement a saisi, à Tamanrasset, (12) détecteurs de métaux, trois groupes électrogènes et un marteau-piqueur», précise la même source. S. T.

## POURSUIVANT SES OPÉRATIONS

### Ooredoo hôte du CRB

**POURSUIVANT** sa stratégie de proximité envers les clubs de football qu'il sponsorise, une délégation de Ooredoo a effectué, samedi dernier, une visite de courtoisie au Chabab Riadhi de Belouizdad (CRB). Lors de ce déplacement au quartier de Belouizdad, la délégation a eu des échanges avec le staff dirigeant de ce prestigieux club de la capitale et assisté au derby algérois qui a mis aux prises le club de «Laâkiba» au NA Hussein Day, au stade du 20 août 1955. Les membres de la délégation de Ooredoo ont, également, exprimé leur soutien et encouragements aux joueurs et au staff technique et administratif, pour cette saison sportive 2017-2018. Il y a lieu de rappeler que Ooredoo est depuis 2008 le Sponsor officiel du CRB, qui a enrichi son palmarès en remportant deux Coupes d'Algérie en 2009 et 2017. Ooredoo a également remis un bus habillé aux couleurs du CRB pour apporter le confort et le bien-être nécessaires aux joueurs et au staff technique lors de leurs déplacements.



## Hommage

*On ne peut rien contre la volonté divine. Dieu a décidé de la rappeler à Lui même si on a peine à y croire. Notre maman, grand-mère chérie n'est plus. Elle est partie en luttant jusqu'au bout contre la mort. Nous quitte (c'était le lundi 04 décembre dernier) de sa belle mort. Comme elle aura vécu toute sa vie. Longue de dons de soi, d'affection, de dignité. Une école de courage. Notre maman, grand-mère chérie, EL HADJA TASSADIT, ÉPOUSE FEU AZIZI RABAH, n'est plus. Mais tellement présente dans nos cœurs et nos maisons pour nous rappeler toutes les leçons de vie*

*qu'elle nous a inculquées, elle qui a vécu une vie pleine. S'est sacrifiée sans se soucier de toutes ces maladies chroniques qui la rongeaient. Contre lesquelles elle n'a jamais baissé les bras. S'est dépensée sans compter pour ceux qu'elle a toujours aimés. L'aiment, l'adulent et la chérissent depuis toujours. On écrit cet hommage sans y croire mais on se rappellera cette immense, exceptionnelle Dame au grand cœur qui a su, du haut de ses 87 bougies, veiller sur nous tous sans se soucier, jamais, des vicissitudes de la vie avant de fermer, pour l'éternité, ces yeux clairs pétillants de vie. Belle comme une reine*

*même après avoir rendu le dernier souffle. Dans un ultime regard qui en disait long sur la bonté extraordinaire dont elle a su entourer, comme rarement, sa grande famille et illumine maintenant nos cœurs et guide nos chemins. Elle est partie en silence. En femme hors du commun. Fièvre du devoir accompli. La famille Azizi, parents et alliés, demandent à tous ceux qui l'ont côtoyée et connue d'unir leurs prières et d'avoir une pieuse pensée pour elle. Que Le Tout Puissant L'accueille en Son Vaste Paradis. A Dieu nous appartenons et à Lui nous retournons.*